

# MEMORIAL

Journal Officiel  
du Grand-Duché de  
Luxembourg



# MEMORIAL

Amtsblatt  
des Großherzogtums  
Luxemburg

## RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 104

4 février 2005

### SOMMAIRE

3H International S.A., Luxembourg . . . . .	4985	European Media Holdings S.A.H., Luxembourg . .	4991
Action Marketing, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	4982	Felten Stein Immobilière, S.à r.l., Howald . . . . .	4968
Action Marketing, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	4982	Ferro, S.à r.l., Remich . . . . .	4958
African Investment Company S.A., Strassen . . . . .	4946	Fiderlux S.A., Luxembourg . . . . .	4990
Agence Immobilière Claude Michels, S.à r.l., Remich . . . . .	4969	Filby Holding S.A., Luxembourg . . . . .	4991
Alexsys Luxembourg S.A. . . . .	4949	Finarta S.A., Luxembourg . . . . .	4988
Alexsys Luxembourg S.A. . . . .	4949	Forex Capital Group, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	4991
Ambicor S.A., Luxembourg . . . . .	4985	Freeland S.A., Strassen . . . . .	4984
Asal S.A., Luxembourg . . . . .	4960	Freeland S.A., Strassen . . . . .	4984
Assieme S.A., Luxembourg . . . . .	4968	Futuro S.A., Luxembourg . . . . .	4987
Auditeurs & Administrateurs Associés S.A., Luxembourg . . . . .	4980	Futuro S.A., Luxembourg . . . . .	4987
BB Investissement S.A., Luxembourg . . . . .	4983	Gaglioti, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	4961
BB Investissement S.A., Luxembourg . . . . .	4986	Gladys S.A.H., Luxembourg . . . . .	4977
Bolderberg Invest S.A.H., Luxembourg . . . . .	4992	Gladys S.A.H., Luxembourg . . . . .	4977
Breat S.A., Luxembourg . . . . .	4990	Greenwood S.A. . . . .	4960
Burnthor S.A., Luxembourg . . . . .	4987	Hatfield S.A.H., Luxembourg . . . . .	4983
Campimol, Société Financière de la Campine S.A.H., Luxembourg . . . . .	4980	Hatfield S.A.H., Luxembourg . . . . .	4983
Cel Data Services Luxembourg S.A., Luxembourg . . . . .	4990	IBC, S.à r.l. . . . .	4958
Circo, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	4988	ING Lion S.A., Strassen . . . . .	4989
Clos Finance S.A., Luxembourg . . . . .	4980	IRL S.A., Echternach . . . . .	4983
Coaching International S.A., Luxembourg . . . . .	4990	King George Holdings Luxembourg II, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	4969
Compagnie de l'Ours, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	4983	King George Holdings Luxembourg IIA, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	4961
Connect You, S.à r.l., Walferdange . . . . .	4968	Kulm Investment S.A., Luxembourg . . . . .	4985
Connexion Group S.A., Bech-Kleinmacher . . . . .	4960	Kulm Investment S.A., Luxembourg . . . . .	4985
CR Firenze Gestion Internationale S.A., Luxembourg . . . . .	4981	LR Capital Limited, S.à r.l., Münsbach . . . . .	4986
D.G.O.H. S.A., Luxembourg . . . . .	4991	Lyrsa Participations S.A., Luxembourg . . . . .	4960
E-xcell Communications, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	4981	M.E.C. Lux, S.à r.l., Pétange . . . . .	4947
E-xcell Communications, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	4981	Mazmann, A.s.b.l., Wasserbillig . . . . .	4948
E. A. Schaack, S.à r.l., Bertrange . . . . .	4992	Melfin B.V., S.à r.l., Luxembourg . . . . .	4978
Eco Financière S.A., Luxembourg . . . . .	4976	Musical Invest S.A., Luxembourg . . . . .	4991
Elettra Finance S.A., Luxembourg . . . . .	4984	Naturprodukt Holdings Limited S.A., Luxembourg . . . . .	4946
Errol Finances S.A., Luxembourg . . . . .	4982	Naturprodukt Holdings Limited S.A., Luxembourg . . . . .	4946
Europa Industrie Beteiligungsholding S.A., Luxembourg . . . . .	4950	Necken Finance S.A., Luxembourg . . . . .	4988
European Charter Services S.A., Luxembourg . . . . .	4984	NPEI Lux S.A., Luxembourg . . . . .	4992
European Charter Services S.A., Luxembourg . . . . .	4984	Oyster, Sicav, Luxembourg . . . . .	4989
		Portofino Properties S.A., Luxembourg . . . . .	4948

Portugalia, S.à r.l., Tétange .....	4982	T.H. Co Jeux Automatiques, S.à r.l., Capellen ...	4979
Procon Assets Holding S.A., Luxembourg .....	4978	T.H. Co Jeux Automatiques, S.à r.l., Capellen ...	4979
Procon Assets Holding S.A., Luxembourg .....	4978	T.H. Co Jeux Automatiques, S.à r.l., Capellen ...	4979
Procon Assets Holding S.A., Luxembourg .....	4978	Techniparts, S.à r.l., Luxembourg .....	4987
Procon Assets Holding S.A., Luxembourg .....	4978	Terra Project S.A., Luxembourg .....	4987
RB Holdings (Luxembourg), S.à r.l., Luxembourg.	4968	TR Immobilière S.A., Luxembourg .....	4976
Realstar Healthcare Financial, S.à r.l., Luxembourg .....	4988	Travel Invest S.A., Luxembourg .....	4977
Siltal Fin S.A., Luxembourg .....	4976	UBM International Holdings, S.à r.l., Luxembourg .....	4957
Snack Ankara II, S.à r.l., Esch-sur-Alzette .....	4986	UBS Brinson Fund Management Company S.A., Luxembourg .....	4979
Société de Développement Agora, S.à r.l., Esch-sur-Alzette .....	4977	V.L.G. International S.A., Luxembourg .....	4961
Société Immobilière ING Luxembourg, S.à r.l., Luxembourg .....	4990	Vermietungsgesellschaft Objekt Strassen S.A., Strassen .....	4989
Socolux S.A., Luxembourg .....	4969	Vinotran S.A., Luxembourg .....	4989
Sportfashion, S.à r.l., Mersch .....	4979	Winky Finances S.A., Luxembourg .....	4982
Stopera Holding, S.à r.l., Luxembourg .....	4980	Worldwide Investors S.A., Luxembourg .....	4986
Symaco, S.à r.l., Bertrange .....	4989		

**NATURPRODUKT HOLDINGS LIMITED S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.  
R. C. Luxembourg B 55.355.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 25 novembre 2004, réf. LSO-AW05912, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 novembre 2004.

NATURPRODUKT HOLDINGS LIMITED S.A.

Signatures

Administrateurs

(096381.3/795/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 novembre 2004.

**NATURPRODUKT HOLDINGS LIMITED S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.  
R. C. Luxembourg B 55.355.

Le bilan consolidé au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 25 novembre 2004, réf. LSO-AW05913, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 novembre 2004.

NATURPRODUKT HOLDINGS LIMITED S.A.

Signatures

Administrateurs

(096383.3/795/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 novembre 2004.

**AFRICAN INVESTMENT COMPANY S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8009 Strassen, 43, route d'Arlon.  
R. C. Luxembourg B 52.425.

Monsieur Jacques Rossi, Administrateur de la société AFRICAN INVESTMENT COMPANY S.A., ayant son siège social au 43, route d'Arlon, L-8009 Strassen, enregistrée au Registre de commerce et des sociétés sous le numéro B 52.425, a démissionné de son poste d'Administrateur, décharge lui a été octroyée. Il a été remplacé par Monsieur Jean-Louis Bouquet, nouvel Administrateur, afin de terminer le mandat de Monsieur Jacques Rossi.

Strassen, le 7 octobre 2004.

Pour extrait analytique

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 10 novembre 2004, réf. LSO-AW02148. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(096301.2/000/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 novembre 2004.

**M.E.C. LUX, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-4751 Pétange, 124, route de Longwy.  
R. C. Luxembourg B 104.171.

—  
STATUTS

L'an deux mille quatre, le vingt-cinq octobre.

Par-devant Maître Georges d'Huart, notaire de résidence à Pétange.

Ont comparu:

- 1) Monsieur Didier Jacob, gérant, né à Athus, le 7 février 1963, demeurant à B-6791 Athus, 74, rue de la Montagne.
- 2) Madame Ana Felix Silvestre, aide-cuisinier, née à Sao Joao Das Lampas, le 10 juillet 1962, demeurant à B-6791 Athus, 74, rue de la Montagne.

Lesquels comparants ont requis le notaire instrumentaire d'acter comme suit les statuts d'une société à responsabilité limitée qu'ils déclarent constituer entre eux:

**Art. 1<sup>er</sup>.** La société prend la dénomination de M.E.C. LUX, S.à r.l.

**Art. 2.** Le siège social de la société est établi à Pétange. Il pourra être transféré en toute autre localité du Grand-Duché de Luxembourg par simple décision du et des gérants.

**Art. 3.** La société a pour objet la menuiserie, l'ébénisterie, l'achat et la vente d'articles de la branche, ainsi que toutes opérations commerciales, financières, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à son objet social ou susceptible de le favoriser.

**Art. 4.** La société est constituée pour une durée indéterminée, à partir de ce jour.

L'année sociale coïncide avec l'année civile sauf pour le premier exercice.

**Art. 5.** Le capital social entièrement libéré est fixé à douze mille quatre cents euros (12.400,- EUR), divisé en 100 parts sociales de 124,- EUR chacune.

*Souscription du capital*

Le capital social a été souscrit comme suit:

1) Monsieur Didier Jacob, préqualifié . . . . .	95 parts
2) Madame Ana Felix Silvestre, préqualifiée . . . . .	5 parts
Total: . . . . .	100 parts

La somme de douze mille quatre cents euros (12.400,- EUR), se trouve à la disposition de la société, ce que les associés reconnaissent mutuellement.

**Art. 6.** La société est gérée par un ou plusieurs gérants, associés ou non, salariés ou gratuits sans limitation de durée. Les associés ainsi que le ou les gérants peuvent nommer d'un accord unanime un ou plusieurs mandataires spéciaux ou fondés de pouvoir.

**Art. 7.** Les parts sociales sont librement cessibles entre associés. Elles sont indivisibles à l'égard de la société.

La cession de parts à des tierces personnes non associées nécessite l'accord unanime de tous les associés.

**Art. 8.** Les héritiers et créanciers d'un associé ne peuvent sous quelque prétexte que ce soit requérir l'apposition des scellés, ni s'immiscer en aucune manière dans les actes de son administration ou de sa gérance.

**Art. 9.** La dissolution de la société doit être décidée dans les formes et conditions de la loi. Après la dissolution, la liquidation en sera faite par le gérant ou par un liquidateur nommé par les associés.

**Art. 10.** Pour tout ce qui n'est pas prévu dans les présents statuts, les associés s'en réfèrent aux dispositions légales.

*Frais*

Les frais incombant à la société pour sa constitution sont estimés à mille vingt euros.

*Réunion des associés*

Les associés ont pris à l'unanimité les décisions suivantes:

1. Est nommé gérant: Monsieur Didier Jacob, préqualifié.
2. La société est valablement engagée par la signature individuelle du gérant.
3. Le siège social de la société est fixé à L-4751 Pétange, 124, route de Longwy.

Dont acte, fait et passé à Pétange, en l'étude du notaire instrumentaire.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ils ont signé avec Nous, Notaire, la présente minute.

Signé: D. Jacob, A. Felix Silvestre, G. d'Huart.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 28 octobre 2004, vol. 902, fol. 34, case 9. – Reçu 124 euros.

Le Receveur ff. (signé): M. Oehmen.

Pour expédition conforme, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pétange, le 15 novembre 2004.

G. d'Huart.

(094912.3/207/56) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 novembre 2004.

**PORTOFINO PROPERTIES, Société Anonyme.**

Siège social: L-1330 Luxembourg, 54, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.  
R. C. Luxembourg B 50.133.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 22 novembre 2004, réf. LSO-AW04872, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 novembre 2004.

Signature.

(094622.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 novembre 2004.

**MAZMANN, A.s.b.l., Vereinigung ohne Gewinnzweck.**

Gesellschaftssitz: L-6618 Wasserbillig, 22, Val Fleuri.  
H. R. Luxemburg F782.

**STATUTEN**

Verabschiedet durch die ausserordentliche Generalversammlung vom 8. November 2004 durch die Unterzeichneten, Gründungsmitglieder,

<i>Name Vorname</i>	<i>Beruf</i>	<i>Nationalität</i>	<i>Strasse</i>	<i>PLZ</i>	<i>Ortschaft</i>
Czerwinski Claude	Staatsbeamter	Luxemburgisch	46, rue du Bocksberg	L-6614	Wasserbillig
Davelli Tania	Angestellte	Luxemburgisch	22, Val Fleuri	L-6618	Wasserbillig
Folscheid Marc	Staatsbeamter	Luxemburgisch	3, rue de Bettembourg	L-5750	Frisange
Neuens Marc	Staatsbeamter	Luxemburgisch	36, route de Luxembourg	L-6196	Eisenborn
Ortolani Sandro	Staatsbeamter	Luxemburgisch	22, Val Fleuri	L-6618	Wasserbillig

und allen späteren Aufgenommenen, wurde eine Vereinigung ohne Gewinnzweck gegründet, gemäss vorliegender Satzung und dem modifiziertem Gesetz vom 21. April 1928 über die Vereinigungen ohne Gewinnzweck.

**Kapitel I. - Name, Sitz, Dauer, Geschäftsjahr, Logo**

**Art. 1.** Der Verein trägt den Namen MAZMANN - LET'S TALK ABOUT, A.s.b.l., kurz MAZMANN, A.s.b.l. mit Sitz in Wasserbillig, 22, Val Fleuri, L-6618. Eine Verlegung des Sitzes erfolgt durch einfache Abstimmung des Vorstandes.

**Art. 2.** Die Dauer des Vereins ist unbegrenzt. Das Geschäftsjahr ist das Kalenderjahr.

**Art. 3.** Das Vereinslogo darf ohne Genehmigung des Vorstandes weder von Dritten noch anderwertig genutzt werden.

**Kapitel II. - Zweck und Ziel des Vereins**

**Art. 4.** Zweck des Vereins ist Kommunikation, Diskussion sowie Ideenaustausch und das Teilen von gemeinsamen Interessen aus verschiedenen Spachten. Dies erfolgt über eine Internetseite, welche durch den Verein verwaltet wird. Seine Ziele sind diese nicht nur über die Internetseite zu fördern, sondern diese auch durch gemeinsam organisierte Treffen und Veranstaltungen zu erweitern.

**Kapitel III. - Mitgliedschaft, Aufnahme, Ausschluss, Beiträge**

**Art. 5.** Der Verein besteht aus Mitgliedern und ehrenamtlichen Mitgliedern. Die Zahl der Mitglieder ist unbegrenzt, beträgt jedoch mindestens drei (3). Ehrenamtliches Mitglied ist, wer den Verein moralisch und finanziell unterstützt.

**Art. 6.** Jeder kann mit Hilfe unseres Beitrittsformulars Mitglied des Vereins werden. Über Aufnahme oder Ablehnung entscheidet alleine der Vorstand.

**Art. 7.** Ausschluss durch den Vorstand kann bei Verstössen gegen die Vereinsstatuten, vereinsschädigendem Verhalten oder bei nichtzahlen des Jahresbeitrages erfolgen. Austritt wie Ausschluss verleihen keinerlei Anrecht auf Rückerstattung geleisteter Einzahlungen. Der freiwillige Austritt erfolgt gemäss Art. 12. vom modifizierten Gesetz vom 21. April 1928.

**Art. 8.** Die Jahresbeiträge werden durch den Vorstand erhoben. Der Jahresbeitrag wird in der Generalversammlung festgelegt (durch die Generalversammlung vom 8. November 2004 einstimmig auf 12 EUR festgesetzt). Eine Beitragsänderung unterliegt einer Beschlussfassung der Generalversammlung, kann jedoch die Summe von hundert (100) Euro nicht überschreiten.

**Kapitel IV. - Verwaltung, Generalversammlung, Statutänderung, Auflösung**

**Art. 9.** Der Vorstand besteht aus mindestens drei (3), maximal neun (9) Mitgliedern. Er umfasst den Präsidenten, Vizepräsidenten, Schatzmeister, Schriftführer und die Beisitzende, für die Dauer von jeweils fünf (5) Jahren. Scheidet während der Amtszeit ein Vorstandsmitglied aus, kann er für die Restdauer des übernommenen Amtes durch ein neu bestimmtes Mitglied ersetzt werden. Wählbar ist ein jedes aktives Mitglied welches seine Kandidatur bis vierzehn (14) Tage vor Beginn der Generalversammlung schriftlich an den Präsidenten gestellt hat.

**Art. 10.** Dem Vorstand können nur Mitglieder beitreten, die schon seit mindestens sechs (6) Monaten aktiv im Verein tätig sind. Ebenfalls müssen die Mitglieder, die sich zur Wahl stellen, volljährig sein.

**Art. 11.** Der Präsident leitet die Generalversammlung und die Vorstandssitzungen. Er vertritt öffentlich den Verein und ist verantwortlich für die gute Funktion aller Organe. Der Vizepräsident vertritt den Präsidenten. Der Schatzmeister

befasst sich mit den Beiträgen und verwaltet den Kassenbestand. Er haftet für die gerechte Verwaltung des Vermögens. Dem Schriftführer obliegt der gesamte Schriftwechsel. Alle andere Verpflichtungen werden unter den Beisitzenden aufgeteilt.

**Art. 12.** Die ordentliche Generalversammlung findet Ende des ersten Semesters des Kalenderjahres statt. Jedes Mitglied wird schriftlich, darüber in Kenntniss gesetzt. Die Generalversammlung entscheidet gemäss Art. 4. und Art. 12. des Gesetzes über Statutenänderungen, Vereinsleitung, Aufstellung und Abnahme des Budgets, Auflösung des Vereins. Sie bestimmt jährlich zwei (2) Kassenrevisoren zur Prüfung des Kassenberichtes am Ende des Geschäftsjahres. Ausserordentliche Generalversammlungen können vom Vorstand einberufen werden, so oft dies im Interesse des Vereins erforderlich scheint. Eine solche muss jedoch innerhalb eines Monats einberufen werden, wenn gemäss Art. 5. des Gesetzes, ein Fünftel (1/5) der Mitglieder dies schriftlich verlangen.

**Art. 13.** Statutenänderungen können nur gemäss den Ausführungen des modifizierten Gesetzes vom 21. April 1928 erfolgen.

**Art. 14.** Die Auflösung des Vereins kann nur gemäss den Ausführungen des modifizierten Gesetzes vom 21. April 1928 erfolgen. Bei der Auflösung des Vereins verfällt das eventuelle Nettoestvermögen an eine karitative Organisation.

**Art. 15.** Für alle in diesen Statuten nicht vorgesehenen oder anders geregelten Fällen, gelten die Bestimmungen des modifizierten Gesetzes vom 21. April 1928.

#### **Kapitel V. - Mittel des Vereins, Internet Präsenz**

**Art. 16.** Folgende Mittel stehen dem Verein hauptsächlich zur Verfügung:

Mitgliedsbeiträge, Geld- und Sachspenden sowie vom Verein organisierte Veranstaltungen.

Die Haftung des Vereins ist auf das Vereinsvermögen beschränkt. Ausgaben können nur auf Beschluß des Vorstands getätigt werden.

**Art. 17.** Der Verein administriert und moderiert lediglich ihre Internetseite, ist aber nicht haftbar für dessen Inhalt, der durch die Mitglieder erstellt wird. Ebenfalls hat jedes Mitglied das interne Reglement zu befolgen. Dieses kann jeder Zeit durch den Vorstand geändert werden. Jedes Mitglied wird über eventuelle Änderungen in Kenntniss gesetzt.

Durch die ausserordentliche Generalversammlung vom 8. November 2004, einstimmig als Vorstand gewählt:

Präsident:	Ortolani Sandro
Vize-Präsident:	Czerwinski Claude
Schatzmeister:	Neuens Marc
Schriftführer:	Folscheid Marc
Beisitzende:	Davelli Tania

S. Ortolani / C. Czerwinski / M. Neuens / M. Folscheid / T. Davelli.

Enregistré à Luxembourg, le 25 novembre 2004, réf. LSO-AW05951. – Reçu 166 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(095170.3/000/84) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 novembre 2004.

#### **ALEXSYS LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.**

R. C. Luxembourg B 70.879.

Il est porté à la connaissance de tiers que le domicile de la société ALEXSYS LUXEMBOURG, S.A., ayant son siège social, 3, rue Nicolas Adames, L-1114 Luxembourg, a été dénoncé avec effet immédiat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

GLACIS FIDUCIAIRE

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 29 novembre 2004, réf. LSO-AW06792. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(096134.2//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 novembre 2004.

#### **ALEXSYS LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.**

R. C. Luxembourg B 70.879.

Il résulte de la lettre recommandée adressée au Conseil d'Administration de la société en date du 29 novembre 2004 que la FIDUCIAIRE GLACIS, S.à r.l., 18a, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg, a démissionné de ses Fonctions de commissaire aux comptes avec effet immédiat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 novembre 2004.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 29 novembre 2004, réf. LSO-AW06771. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(096131.2//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 novembre 2004.

**EUROPA INDUSTRIE BETEILIGUNGSHOLDING S.A., Société Anonyme.**

Registered office: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.  
R. C. Luxembourg B 104.257.

—  
**STATUTES**

In the year two thousand and four, on the fifth day of November.

Before Us, Maître Joseph Elvinger, notary public residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

There appeared:

1) MACQUARIE BANK LIMITED, ABN 46 008 583 542, having its address at Level 15, 1 Martin Place, Sydney, NSW 2000, Australia.

2) Benjamin Alexander Brazil, residing at 708/12 Macleay Street, Potts Point NSW 2011 Australia,

The here above appearances are represented by Ms. Flora Chateau, jurist, residing at Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg), by virtue of a proxies given under private seal.

The said proxies, signed ne varietur by the proxyholder of the person appearing and the undersigned notary, will remain attached to the present deed to be filed with the registration authorities.

Such appearing parties, represented as stated here above, have requested the undersigned notary to state as follows the articles of Incorporation of a «société anonyme» which they declared to organize among themselves.

**Chapter I- Name, Registered office, Object, Duration**

**1. Form, Name.**

1.1 A Luxembourg company (stock company, «société anonyme») is governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg (and, in particular, the amended law dated 10 August 1915 on commercial companies (the «1915 Law»)) and by the present articles of association (the «Articles»).

1.2 The Company exists under the name of EUROPA INDUSTRIE BETEILIGUNGSHOLDING S.A.

**2. Registered office.**

2.1 The Company has its registered office in the City of Luxembourg. The Board of Directors (as defined in article 10) is authorized to change the address of the Company inside the municipality of the Company's registered office.

2.2 Should any political, economic or social events of an exceptional nature occur or threaten to occur which are likely to affect the normal functioning of the registered office or communications with abroad, the registered office may be provisionally transferred abroad until such time as circumstances have completely returned to normal. Such decision will not affect the Company's nationality which will notwithstanding such transfer, remain that of a Luxembourg company. The decision as to the transfer abroad of the registered office will be made by the Board of Directors (as defined in article 10).

**3. Object.**

3.1 The Company's object is to:

3.1.1 acquire and hold directly or indirectly interests in any form whatsoever («Securities»), in companies that are listed on a stock exchange and considered by the Board of Directors (as defined in article 10) to be commercially of interest (each a «Target»);

3.1.2 exercise its voting power as a shareholder in each Target in favour of the payment of any dividend proposed by a Target;

3.1.3 use its reasonable endeavours to realise investments held by the Company as soon as reasonably practicable, consistent with the purpose of maximising returns to shareholders; and

3.1.4 enter into any transactions necessary to facilitate the acquisition of such Securities,

it being understood that the Company will not enter into any transaction which would cause it to be engaged in any activity that would be considered as a regulated activity of the financial sector.

3.2 The Company may perform all legal, commercial, technical and financial transactions and, in general, all transactions which are necessary or useful to fulfil its corporate object as well as all transactions directly or indirectly connected with the areas described above in order to facilitate the accomplishment of its corporate object in all areas described above through subsidiaries of the Company however without taking advantage of specific tax regime organised by the law of July 31, 1929 on holding companies.

3.3 The Company may in order to fulfil its corporate object take participations, in any form whatsoever, in other Luxembourg or foreign enterprises, acquire any securities and rights through participation, contribution, underwriting firm purchase or option, negotiation or in any other way, manage and develop them; grant to enterprises in which the Company has an interest, any assistance, loans, advances or guarantees, lend funds to its subsidiaries, or to any other company including the proceeds of any borrowings and/or issues of debt securities, including but not limited to loan notes which may or nor be convertible into shares of the Company. It may also give guarantees and grant security in favour of third parties to secure its obligations or the obligations of its subsidiaries or any other company. The Company may further pledge, transfer, encumber or otherwise create security over some or all of its assets, and perform any operation which is directly or indirectly related to its purpose.

3.4 Within the limits imposed by the laws of Luxembourg, the Company shall use its voting power and board representation in its subsidiaries to procure that those subsidiaries take or refrain from taking such actions as may be necessary or desirable to enable the Company to comply with these Articles.

3.5 Following incorporation, the Company will seek to appoint a manager (the «Fund Manager») under a fund management agreement (the «Fund Management Agreement»).

3.6 Within the limits imposed by the laws of Luxembourg, and in accordance with good corporate governance, the Company will consider implementing recommendations of the Fund Manager in relation to the management of the Company's investment or proposed investment in Securities.

3.7 The Company must ensure, and each shareholder must use its reasonable endeavours to ensure, that the Company:

- 3.7.1 complies with agreements to which it is a party;
- 3.7.2 complies with the requirements of any applicable laws;
- 3.7.3 maintains its corporate existence;
- 3.7.4 conducts the business of the Company in accordance with the Company's current business objects;
- 3.7.5 maintains books and records in accordance with all applicable laws; and
- 3.7.6 acquires all Securities (other than subsidiaries established by it) through a subsidiary.

#### **4. Duration.**

The Company is formed for an unlimited duration.

### **Chapter II.- Capital**

#### **5. Capital.**

The subscribed capital is set at sixty-five thousand Euros (EUR 65,000), divided into fifty-two thousand (52,000) registered shares (the «Shares») with a par value of one Euro twenty-five eurocents (EUR 1.25) each, fully paid up (by 100%).

#### **6. Form of the Shares.**

The Shares are in registered form.

#### **7. Payment of Shares.**

Payments on Shares not fully paid up at the time of subscription may be made at the time and upon conditions, which the Board of Directors (as defined in article 10) shall from time to time determine. Any amount called up on Shares will be charged equally on all outstanding shares, which are not fully paid up.

#### **8. Modification of capital.**

8.1 The subscribed capital of the Company may be increased or reduced by resolutions of the shareholders adopted in the manner legally required for amending the Articles.

8.2 The Company can repurchase its own Shares within the limits set by law.

#### **9. Bonds, Notes and Other debt instruments.**

The Company may issue bonds, notes or other debt instruments under registered or bearer form. Bonds, notes or other debt instruments under registered form may not be exchanged or converted into bearer form.

### **Chapter III.- Directors, Board of Directors, Statutory Auditors**

#### **10. Board of Directors.**

10.1 The Company is managed by a board of directors (the «Board of Directors»), consisting of at least three members, who need not be shareholders (the «Directors», each a «Director»). A legal entity may be a member of the Board of Directors.

10.2 The Directors are appointed by the annual general meeting of shareholders for a period not exceeding three years and are re-eligible.

10.3 They may be removed at any time by a resolution of the general meeting of shareholders. They will remain in function until their successors have been appointed. In case a Director is elected without mention of the term of his mandate, he is deemed to be elected for three years from the date of his election.

10.4 In the event of vacancy of a member of the Board of Directors appointed by the general meeting of shareholders because of death, retirement or otherwise, the remaining Directors thus appointed may meet and elect, by majority vote, a Director to fill such vacancy until the next general meeting of shareholders which will be asked to ratify such election.

#### **11. Meetings of the Board of Directors.**

11.1 The Board of Directors may elect a chairman (the «Chairman») from among its members. The first Chairman may be appointed by the first general meeting of shareholders. If the Chairman is unable to be present, he will be replaced by a Director elected for this purpose from among the Directors present at the meeting.

11.2 The meetings of the Board of Directors are convened by the Chairman, if any, or by any Director. In case that all the Directors are present or represented, they may waive all convening requirements and formalities.

11.3 The Board of Directors can only validly meet and take decisions if a majority of members is present or represented by proxies. Any Director may act at any meeting of the Board of Directors by appointing in writing another Director as his proxy. A Director may also appoint another Director to represent him by phone to be confirmed in writing at a later stage. A Director may represent more than one of his colleagues.

11.4 The use of video-conferencing equipment and conference call shall be allowed provided that each participating Director being able to hear and to be heard by all other participating Directors using this technology, shall be deemed to be present and shall be authorised to vote by video or by telephone.

11.5 Circular resolutions of the Board of Directors can be validly taken if approved in writing and signed by all of them in person. Such approval may be in a single or in several separate documents sent by fax or e-mail. These resolutions shall have the same effect as resolutions voted at the Directors' meetings, duly convened.

11.6 Votes may also be cast by fax, e-mail, or by telephone provided in such latter event such vote is confirmed in writing.

11.7 The minutes of a meeting of the Board of Directors shall be signed by all Directors present at the meeting. Extracts shall be certified by the Chairman of the Board of Directors or by any Director.

### **12. General powers of the Board of Directors.**

The Board of Directors is vested with the broadest powers to perform all acts of administration and disposition in the Company's interests. All powers not expressly reserved by law to the general meeting of shareholders fall within the competence of the Board of Directors.

### **13. Delegation of powers.**

Any Director may confer all powers and special mandates to any person who need not be Directors, appoint and dismiss all officers and employees and fix their emoluments.

### **14. Representation of the Company.**

In all circumstances, the Company shall be bound by the joint signatures of any two Directors or by the single signature of any person to whom such signatory power shall be delegated by any two Directors of the Company.

### **15. Statutory auditor.**

15.1 The Company is supervised by one or more statutory auditors, which may be shareholders or not.

15.2 The general meeting of shareholders appoints the statutory auditor(s) and determines their number, their remuneration and the term of their office. The appointment may, however, not exceed a period of three years. In case the statutory auditors are elected without mention of the term of their mandate, they are deemed to be elected for three years from the date of their election.

15.3 The statutory auditors are re-eligible.

## **Chapter IV.- General meeting of shareholders**

### **16. Powers of the general meeting of shareholders.**

16.1 The general meeting of shareholders shall represent the entire body of shareholders of the Company. It shall have the broadest powers to order, carry out or ratify acts relating to the operations of the Company.

16.2 Any general meeting shall be convened by means of convening notice sent to each registered shareholder in compliance with the 1915 Law. In case that all the shareholders are present or represented and if they state that they have been informed of the agenda of the meeting, they may waive all convening requirements and formalities of publication.

16.3 Each of the matters listed below requires approval of shareholders in a general meeting with a simple majority of votes cast:

16.3.1 Any financial commitment, including but not limited to acquisitions or disposals, to be made by the Company in excess of EUR 5 million.

16.4 Unless otherwise provided by law or by the Articles, all decisions by the annual or ordinary general meeting of shareholders shall be taken by simple majority of the votes, regardless of the proportion of the capital represented.

16.5 An extraordinary general meeting convened to amend any provisions of the Articles shall not validly deliberate unless at least one half of the capital is represented and the agenda indicates the proposed amendments to the Articles. If the first of these conditions is not satisfied, a second meeting may be convened, in the manner prescribed by the Articles or by the 1915 Law. Such convening notice shall reproduce the agenda and indicate the date and the results of the previous meeting. The second meeting shall validly deliberate regardless of the proportion of the capital represented. At both meetings, resolutions, in order to be adopted, must be adopted by a two-third majority of the shareholders present or represented.

16.6 However, the nationality of the Company may be changed and the commitments of its shareholders may be increased only with the unanimous consent of all the shareholders and in compliance with any other legal requirement.

### **17. Place and date of the annual general meeting of shareholders.**

The annual general meeting of shareholders is held in the City of Luxembourg, at the registered office of the Company on the last day of October each year and for the first time in 2005.

### **18. Other general meetings.**

Any Director or the statutory auditor may convene other general meetings. A general meeting has to be convened at the request of the shareholders which together represent one fifth of the capital of the Company.

### **19. Votes.**

Each share is entitled to one vote. A shareholder may act at any general meeting, even the annual general meeting of shareholders, by appointing another person as his proxy in writing.

## **Chapter V.- Business year, Distribution of profits**

### **20. Business year.**

20.1 The business year of the Company begins on the first day of July of each year and ends on the last day of June of each year, except for the first business year, which shall commence on the date of incorporation of the Company and end on 30 June 2005.

20.2 The Board of Directors draws up the balance sheet and the profit and loss account. It submits these documents together with a report of the operations of the Company at least one month prior to the annual general meeting of shareholders to the statutory auditors who shall make a report containing comments on such documents.

### **21. Distribution of profits.**

21.1 Each year at least five per cent of the net profits has to be allocated to the legal reserve account. This allocation is no longer mandatory if and as long as such legal reserve amounts to at least one tenth of the capital of the Company.

21.2 After allocation to the legal reserve, the general meeting of shareholders determines the appropriation and distribution of net profits.

21.3 The Board of Directors may resolve to pay interim dividends in accordance with the terms prescribed by law.

### **Chapter VI.- Dissolution, Liquidation**

#### **22. Dissolution, Liquidation.**

22.1 The Company may be dissolved by a decision of the general meeting of shareholders voting with the same quorum as for the amendment of the Articles.

22.2 Should the Company be dissolved, the liquidation will be carried out by one or more liquidators appointed by the general meeting of shareholders.

### **Chapter VII.- Applicable law**

#### **23. Applicable law.**

All matters not governed by these Articles shall be determined in accordance with the 1915 Law.

#### *Subscription and payment*

The Articles having thus been established, the above-named parties have subscribed for the fifty two thousand (52,000) Shares as follows:

1. MACQUARIE BANK LIMITED .....	51,999 shares
2. Benjamin Alexander Brazil .....	1 share
Total: .....	52,000 shares

All these shares have been fully paid up, so that the sum of sixty-five thousand Euro (EUR 65,000) is forthwith at the free disposal of the Company, as has been proved to the notary.

#### *Statement*

The notary drawing up the present deed declares that the conditions set forth in Article 26 of the 1915 Law have been fulfilled and expressly bears witness to their fulfilment.

#### *Estimate of costs*

The parties have estimated the costs, expenses, fees and charges, in whatsoever form, which are to be borne by the Company or which shall be charged to it in connection with its incorporation at about three thousand five hundred Euro.

#### *First extraordinary general meeting of shareholders*

The above-named parties, representing the entire subscribed capital and considering themselves as duly convened, have immediately proceeded to hold an extraordinary general meeting of shareholders and have unanimously passed the following resolutions:

1. The Company's address is fixed at 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

2. The following have been elected as Directors for a maximum period of three (3) years, their mandate expiring on occasion of the annual general meeting of shareholders to be held in 2007:

(i) James Stuart Craig, c/o MACQUARIE BANK LIMITED, Level 30, CityPoint, One Ropemaker Street, London EC2Y 9HD, United Kingdom;

(ii) Peter William Gerrard, 34 Domaine de Brameschhof, L-8290 Kehlen, Luxembourg; and

(iii) Remy Cohen, Via Mario Donati, 16, 20146 Milan, Italy.

3. The following has been appointed as statutory auditor for the same period: PricewaterhouseCoopers, having its registered office at 400, route d'Esch, L-1471 Luxembourg.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French version. On request of the same appearing persons and in case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the appearing persons, all of whom are known to the notary, by their surnames, Christian names, civil status and residences, the said persons appearing signed together with Us, the notary, the present original deed.

### **Suit la traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille quatre, le cinq novembre

Par-devant Nous, Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg.

Ont comparu:

1) MACQUARIE BANK LIMITED, ABN 46 008 585 542, ayant son adresse à Level 15, 1 Martin Place, Sydney, NSW 2000, Australie;

2) Benjamin Alexander Brazil, résidant à 708/12 Macleay Street, Potts Point NSW 2011 Australie;

Les comparantes ci-dessus sont ici représentées par Madame Flora Chateau, juriste, demeurant à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), en vertu de procurations données sous seing privé.

Lesquelles procurations resteront, après avoir été signées ne varietur par le mandataire des comparants et le notaire instrumentant, annexées aux présentes pour être formalisée avec elles.

Lesquels comparants, représentés comme indiqué ci-dessus, ont requis le notaire instrumentant de dresser acte d'une société anonyme qu'ils déclarent organiser entre eux et dont elles ont arrêté les statuts comme suit:

## Chapitre I<sup>er</sup>.- Forme, Nom, Siège social, Objet, Durée

### 1. Forme - Dénomination.

1.1 Une société luxembourgeoise (société anonyme) est régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg (et, en particulier, la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales (la «Loi de 1915») et par les présents statuts (les «Statuts»).

1.2 La Société existe sous le nom de EUROPA INDUSTRIE BETEILIGUNGSHOLDING S.A.

### 2. Siège social.

2.1 Le siège social de la Société est établi dans la Ville de Luxembourg. Toutefois, le Conseil d'Administration (tel que défini à l'article 10) est autorisé à transférer le siège social de la Société à l'intérieur de la municipalité du siège social.

2.2 Au cas où des événements extraordinaires d'ordre militaire, politique, économique ou social de nature à compromettre l'activité normale au siège social de la Société se seraient produits ou seraient imminents, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales; cette mesure provisoire n'aura toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera luxembourgeoise. La décision de transférer le siège social à l'étranger sera prise par le Conseil d'Administration (tel que défini à l'article 10).

### 3. Objet.

3.1 L'objet de la Société est de:

3.1.1 Acquérir et détenir directement ou indirectement des participations, sous quelque forme que ce soit (les «Titres»), dans des sociétés cotées à la bourse et que le Conseil d'Administration (tel que défini à l'article 10) considère être intéressantes commercialement (chacune une «Cible»);

3.1.2 Exercer ses droits de vote en tant qu'actionnaire dans chacune des Cibles en faveur du paiement de tous dividendes proposé par la Cible;

3.1.3 Faire son possible pour réaliser les investissements détenus par la Société dans les meilleurs délais, en conformité avec le but de maximiser les profits des actionnaires; et

3.1.4 Entrer dans toutes les opérations nécessaires pour faciliter l'acquisition de ces Titres, étant entendu que la Société ne va pas entrer dans des opérations dont il pourrait résulter que la Société soit engagée dans des activités qui seraient considérées comme des activités réglementées du secteur financier.

3.2 La Société peut faire toutes opérations juridiques, commerciales, techniques et financières, et en général, toutes opérations nécessaires ou utiles à la réalisation de son objet social ainsi que toutes les opérations qui sont directement ou indirectement liées aux domaines décrits ci-dessus afin de faciliter la réalisation de son objet social dans tous les domaines décrits ci-dessus à travers des filiales de la Société sans bénéficier toutefois du régime fiscal particulier organisé par la loi du 31 juillet 1929 sur les sociétés holding.

3.3 La Société peut, afin de réaliser son objet, prendre des participations, sous quelque forme que ce soit, dans d'autres entreprises luxembourgeoises ou étrangères, acquérir tous titres et droits par voie de participation, d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat, de négociation et de toute autre manière et leur gestion et mise en valeur; l'octroi aux entreprises dans lesquelles la Société a un intérêt, de tous concours, prêts, avances ou garanties, prêter des fonds à ses filiales, ou à toute autre société, comprenant les revenus de tout emprunt et/ou émission de titres de dette, comprenant, sans être limité à, des titres de prêts qui peuvent ou non être convertibles en actions de la Société. Elle peut aussi donner des garanties et accorder des garanties en faveur de parties tierces pour garantir ses obligations ou les garanties de ses filiales ou de toute autre société. La Société peut aussi gager, transférer, grever ou créer autrement des garanties sur tout ou partie de ses biens, et réaliser toute opération qui est directement ou indirectement liées à son objet.

3.4 Dans les limites imposées par les lois du Luxembourg, la Société utilisera ses droits de vote et sa représentation aux conseils de ses filiales pour s'assurer que ces filiales prennent ou évitent de prendre des actions nécessaires ou désirables pour permettre à la Société de se conformer aux présents Statuts.

3.5 Après sa constitution, la Société va tâcher de nommer un gérant (le «Gérant du Fonds») en vertu d'une convention de gestion de fonds (la «Convention de Gestion de Fonds»).

3.6 Dans les limites imposées par les lois du Luxembourg, et conformément aux principes de bonne gestion sociale, la Société va considérer la transposition des recommandations du Gérant du Fonds en relation avec la gestion des investissements ou des investissements proposés de la Société en Titres.

3.7 La Société doit s'assurer, et tout actionnaire doit mettre en oeuvre des efforts raisonnables pour s'assurer que la Société:

3.7.1 Respecte les conventions auxquelles elle est partie;

3.7.2 Respecte les provisions de toutes les lois applicables;

3.7.3 Maintient son existence sociale;

3.7.4 Mène ses affaires conformément avec les objets actuels de la Société;

3.7.5 Maintienne ses livres et ses registres conformément à toutes les lois applicables; et

3.7.6 acquière tous les Titres (autres que les filiales établies par elle) à travers une filiale.

### 4. Durée.

La Société est constituée pour une durée illimitée.

## Chapitre II.- Capital

### 5. Capital social.

Le capital social souscrit est fixé à soixante-cinq mille Euro (65.000 EUR) divisé en cinquante-deux mille (52.000) actions nominales (les «Actions»), ayant une valeur nominale de un Euro vingt-cinq centimes (1,25 EUR) chacune, entièrement libérées (100%).

## **6. Forme des actions.**

Les Actions sont nominatives.

## **7. Libération des actions.**

7.1 La libération des Actions non entièrement libérées lors de la souscription peut se faire aux temps et aux conditions déterminés par le Conseil d'Administration (tel que défini à l'article 10) de temps à autre. Tout montant appelé sur les Actions sera distribué régulièrement sur toutes les Actions non entièrement libérées.

## **8. Modification du capital.**

8.1 Le capital souscrit de la Société peut être augmenté ou réduit par résolution des actionnaires de la manière légalement prévue pour modifier les Statuts.

8.2 La Société peut racheter ses Actions dans les limites fixées par la loi.

## **9. Obligations, Titres et autres instruments de dette.**

La Société peut émettre des obligations, titres ou d'autres instruments de dette sous forme nominative ou au porteur. Les obligations, titres ou autres instruments de dette sous forme nominative ne peuvent pas être échangés ou convertis en forme au porteur.

### **Chapitre III.- Administrateurs, Conseil d'Administration, Commissaires aux comptes**

## **10. Conseil d'Administration.**

10.1 La Société est administrée par un conseil d'administration (le «Conseil d'Administration») d'au moins trois membres, actionnaires ou non (les «Administrateurs» et chacun un «Administrateur»). Une personne morale peut être membre du Conseil de d'Administration.

10.2 Les Administrateurs sont nommés par l'assemblée générale des actionnaires pour une période n'excédant pas trois ans et ils sont rééligibles.

10.3 Ils peuvent être révoqués à tout moment par une résolution de l'assemblée générale des actionnaires. Ils demeurent en fonction jusqu'à nomination de leurs successeurs. Lorsque la nomination d'un Administrateur ne mentionne pas de terme de son mandat, il sera considéré élu pour trois ans à partir de la date de sa nomination.

10.4 En cas de vacance d'un membre du Conseil d'Administration nommé par l'assemblée générale des actionnaires pour cause de décès, retraite ou autre, les Administrateurs restants peuvent élire, à la majorité des voix, un Administrateur pour remplir cette vacance jusqu'à la prochaine assemblée générale des actionnaires qui sera appelée à ratifier cette élection.

## **11. Réunions du Conseil d'Administration.**

11.1 Le Conseil d'Administration peut élire un président (le Président») parmi ses membres. Le premier Président peut être nommé par la première assemblée générale des actionnaires. Lorsque le Président ne peut pas être présent, il est remplacé par un Administrateur élu à ces fins parmi les Administrateurs présents à la réunion.

11.2 Les réunions du Conseil d'Administration sont convoquées par le Président, s'il existe, ou par tout autre Administrateur. Lorsque tous les Administrateurs sont présents ou représentés, ils peuvent renoncer à toutes les conditions et formalités de convocation.

11.3 Le Conseil d'Administration ne peut valablement se réunir et prendre des décisions que lorsqu'une majorité de ses membres est présente ou représentée par procurations. Tout Administrateur peut agir à toute réunion du Conseil d'Administration en désignant par écrit un autre Administrateur en tant que mandataire. Un Administrateur peut aussi désigner un autre Administrateur pour le représenter par téléphone, avec confirmation écrite ultérieure. Un Administrateur peut représenter plus d'un de ces collègues.

11.4 L'utilisation d'équipements de vidéo-conférence et la conférence téléphonique est autorisée et chaque Administrateur y participant qui peut entendre et être entendu par tous les autres Administrateurs y participant sera considéré présent et autorisé à voter par vidéo ou par téléphone.

11.5 Des résolutions circulaires du Conseil d'Administration peuvent être valablement prises si elles sont adoptées par écrit et signées par tous les Administrateurs personnellement. Une telle approbation peut être consignée dans un seul ou dans plusieurs documents séparés envoyés par fax ou par e-mail. Ces résolutions auront le même effet que les résolutions adoptées lors d'une réunion du Conseil d'Administration dûment convoquée.

11.6 Les votes peuvent aussi être émis par fax, e-mail ou téléphone, à condition dans ce dernier cas que ce vote est confirmé par écrit.

11.7 Les procès-verbaux des Conseils d'Administration devront être signés par tous les Administrateurs présents à la réunion. Les extraits sont certifiés par le Président du Conseil d'Administration ou par tout Administrateur.

## **12. Pouvoirs généraux du Conseil d'Administration.**

Le Conseil d'Administration est investi des pouvoirs les plus étendus pour accomplir tous actes d'administration ou de disposition dans l'intérêt de la Société. Tous les pouvoirs qui ne sont pas réservés expressément par la loi à l'Assemblée Générale des Actionnaires sont de la compétence du Conseil d'Administration.

## **13. Délégation de pouvoirs.**

Tout Administrateur peut conférer tous les pouvoirs ou mandats spéciaux à une personne quelconque, Administrateur ou non, désigner ou renvoyer des agents et employés et fixer leurs rémunérations.

## **14. Représentation de la Société.**

En toutes circonstances, la Société sera engagée par la signature conjointe de deux Administrateurs ou par la signature unique de toute personne à qui un tel pouvoir de signature a été délégué par deux Administrateurs de la Société.

## **15. Commissaire aux comptes.**

15.1 La Société est contrôlée par un ou plusieurs commissaires aux comptes, actionnaires ou non.

15.2 L'assemblée générale des actionnaires nomme le(s) commissaire(s) aux comptes et détermine leur nombre, leur rémunération et la durée de leur mandat. La durée de leur mandat ne peut cependant excéder trois. Lorsque la nomination de commissaires aux comptes ne mentionne pas de terme de leur mandat, ils seront considérés élus pour trois ans à partir de la date de leur nomination.

15.3 Le mandat des commissaires aux comptes est renouvelable.

#### **Chapitre IV.- Assemblée générale des actionnaires**

##### **16. Pouvoirs de l'assemblée générale des actionnaires.**

16.1 L'assemblée générale des actionnaires représente la totalité des actionnaires de la Société. Elle aura les pouvoirs les plus étendus pour ordonner, exécuter ou ratifier les actes relatifs aux opérations de la Société.

16.2 Toute assemblée générale sera convoquée au moyen de notices de convocation envoyées à chacun des actionnaires nominatifs conformément à la Loi de 1915. Lorsque tous les actionnaires sont présents ou représentés et qu'ils affirment avoir été informés de l'ordre du jour de l'assemblée, ils peuvent renoncer aux conditions de convocation et formalités de publication.

16.3 Chacun des points repris ci-après requiert l'approbation des actionnaires en assemblée générale par majorité simple des votes émis:

16.3.1 Tout engagement financier, comprenant, mais sans être limité à, l'acquisition ou la disposition à faire par la Société excédant EUR 5 millions.

16.4 Sauf dispositions contraires de la loi ou des Statuts, toutes les décisions de l'assemblée générale annuelle ou ordinaire des actionnaires seront adoptées à la majorité simple des voix, quelle que soit la proportion du capital représenté.

16.5 Une assemblée générale extraordinaire convoquée pour modifier les dispositions des Statuts ne peut valablement délibérer que si au moins la moitié du capital est représentée et que l'ordre du jour énonce les modifications aux Statuts proposées. Lorsque la première des ces conditions n'est pas remplie, une deuxième assemblée peut être convoquée, de la manière prescrite par les Statuts ou par la Loi de 1915. Une telle notice de convocation doit reproduire l'ordre du jour et indiquer la date et les résultats des assemblées précédentes. La deuxième assemblée peut valablement délibérer quelle que soit la proportion du capital représentée. Lors des deux assemblées, les résolutions, pour être adoptées, doivent être adoptées par une majorité des deux tiers des actionnaires présents ou représentés.

16.6 Néanmoins, le changement de nationalité de la Société et l'augmentation des engagements des actionnaires ne peuvent être décidés qu'avec l'accord unanime des actionnaires et sous réserve du respect de toute autre disposition légale.

##### **17. Lieu et place de l'assemblée générale des actionnaires.**

L'assemblée générale annuelle des actionnaires se tiendra à Luxembourg au siège de la Société le dernier jour d'octobre de chaque année et pour la première fois en 2005.

##### **18. Autres assemblées.**

Tout Administrateur ou tout commissaire aux comptes peut convoquer d'autres assemblées générales. Une assemblée générale doit être convoquée à la demande des actionnaires représentant ensemble un cinquième du capital de la Société.

##### **19. Votes.**

Toute Action donne droit à une voix. Un actionnaire peut se faire représenter à toute assemblée générale, même à l'assemblée générale annuelle des actionnaires, en désignant par écrit un mandataire.

#### **Chapitre V.- Exercice social, Distribution de bénéfices**

##### **20. Exercice social.**

20.1 L'année sociale de la Société commence le premier juillet et se termine le trente juin de chaque année, sauf le premier exercice social qui commence à la date de constitution de la Société et se termine le 30 juin 2005.

20.2 Le Conseil d'Administration établit le bilan et les comptes de profits et de pertes. Il soumet ces documents ensemble avec le rapport des opérations de la Société au moins un mois avant l'assemblée générale annuelle des actionnaires aux commissaires aux comptes qui établissent un rapport comprenant des commentaires sur ces documents.

##### **21. Distribution de bénéfices.**

21.1 Chaque année au moins cinq pour cent des profits nets de la Société doivent être alloués à un compte de réserve légale. Cette allocation cesse d'être obligatoire lorsque et aussi longtemps que le montant de la réserve légale constitue au moins un dixième du capital de la Société.

21.2 Après constitution de la réserve légale, l'assemblée générale des actionnaires détermine l'appropriation et la distribution des bénéfices nets.

21.3 Le Conseil d'Administration peut décider de verser des acomptes sur dividendes conformément aux dispositions de la loi.

#### **Chapitre VI.- Dissolution, Liquidation**

##### **22. Dissolution, Liquidation.**

22.1 La Société ne peut être dissoute par une décision de l'assemblée générale des actionnaires votant selon le même quorum qu'en matière de modification des Statuts.

22.2 En cas de dissolution de la Société, la liquidation sera effectuée par un ou plusieurs liquidateurs désignés par l'assemblée générale des actionnaires.

## Chapitre VII.- Loi applicable

### 23. Loi applicable.

Pour tout ce qui ne fait pas l'objet d'une prévision spécifique par les Statuts, il est fait référence à la Loi de 1915.

#### Souscription - Libération

Les Statuts ayant été établis de cette manière, les parties mentionnées ci-dessus ont souscrit pour les cinquante deux mille (52.000) actions de la manière suivante:

1. MACQUARIE BANK LIMITED .....	51.999 actions
2. Benjamin Alexander Brazil .....	1 action
Total: .....	52.000 actions

Toutes les actions ont été intégralement libérées de sorte que la somme de soixante-cinq mille Euro (65.000 EUR) se trouve dès à présent à la libre disposition de la Société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire.

#### Déclaration

Le notaire instrumentant déclare que les conditions énumérées à l'Article 26 de la Loi de 1915 ont été remplies ce dont il témoigne expressément.

#### Frais

Les parties ont estimé les frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, à environ trois mille cinq cents Euro.

#### Première assemblée générale extraordinaire des actionnaires

Les parties sub-mentionnées, représentant la totalité du capital souscrit et se déclarant valablement convoquées, ont immédiatement tenu une assemblée générale extraordinaire des actionnaires et ont adopté les résolutions suivantes à l'unanimité:

1. Le siège social de la Société est établi au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

2. Sont appelés aux fonctions d'Administrateurs pour une période maximum de trois (3) ans, leur mandat expirant à l'occasion de l'assemblée générale annuelle des actionnaires devant se tenir en 2007:

(i) James Stuart, c/- MACQUARIE BANK LIMITED, Level 30, CityPoint, One Ropemaker Street, London EC2Y 9HD, Royaume Uni;

(ii) Peter William Gerrard, 34 Domaine du Brameschhof, L-8290 Kehlen, Luxembourg; et

(iii) Remy Cohen, Via Mario Donati, 16, 20146 Milan, Italie.;

3) Est appelée aux fonctions de commissaire pour une période indéterminée: PricewaterhouseCoopers, ayant son siège social à 400, route d'Esch, L-1471 Luxembourg.

Le notaire soussigné, qui a personnellement la connaissance de la langue anglaise, déclare que les comparants l'ont requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et qu'en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire des comparants, dont les nom, prénom, état civil et résidence sont tous connus au notaire, ceux-ci ont signé le présent acte avec nous, Notaire.

Signé: F. Chateau, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 12 novembre 2004, vol. 145S, fol. 62, case 10. – Reçu 650 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 novembre 2004.

J. Elvinger.

(096099.3/211/481) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 novembre 2004.

### **UBM INTERNATIONAL HOLDINGS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital: EUR 2.051.182.300,-.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 17, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 80.996.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 19 novembre 2004, réf. LSO-AW04459, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 novembre 2004.

Pour la Société

Signature

Gérant

(095609.3/000/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 novembre 2004.

**IBC, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**  
R. C. Luxembourg B 85.079.

Il résulte d'une lettre recommandée datée du 26 octobre 2004, envoyée par le domiciliataire, la société VAN GEET DERICK & CO, S.à r.l., établie et ayant son siège social à Luxembourg, au 30, rue Marie Adelaïde, L-2128 Luxembourg que le siège social a été dénoncé avec effet au 26 octobre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

VAN GEET DERICK & CO, REVISEURS D'ENTREPRISES, S.à r.l.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 28 octobre 2004, réf. LSO-AV07141. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(095636.2//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 novembre 2004.

**FERRO, S.à r.l., Gesellschaft mit beschränkter Haftung.**

Gesellschaftssitz: L-5532 Remich, 19, rue Enz.

H. R. Luxemburg B 94.943.

Im Jahre zwei tausend vier, den fünfzehnten November.

Vor dem unterzeichneten Notar Henri Beck, mit dem Amtswohnsitz in Echternach.

Sind erschienen:

1.- Frau Heidi Noa, geborene Mansmann, Kauffrau, wohnhaft in D-66557 Illingen, Hermannstrasse 58.

2.- Frau Ursula Görgen, geborene Tholey, Kauffrau, wohnhaft in D-66333 Völklingen, Püttlinger Strasse 55.

Alleinige Anteilhaber der Gesellschaft mit beschränkter Haftung FERRO, S.à r.l., mit Sitz in L-5532 Remich, 19, rue Enz, eingetragen beim Handels- und Gesellschaftsregister Luxemburg unter der Nummer B 94.943,

mit einem Gesellschaftskapital von zwölftausendfünfhundert Euro (EUR 12.500,-), eingeteilt in ein hundert (100) Anteile von je einhundertfünfundzwanzig Euro (EUR 125,-), welche wie folgt verteilt sind:

1.- Frau Heidi Noa, geborene Mansmann, Kauffrau, wohnhaft in D-66557 Illingen, Hermannstrasse 58, fünfzig Anteile .....	50
2.- Frau Ursula Görgen, geborene Tholey, Kauffrau, wohnhaft in D-66333 Völklingen, Püttlinger Strasse 55, fünfzig Anteile .....	50
Total: Einhundert Anteile .....	100

Besagte Gesellschaft wurde gegründet zufolge Urkunde aufgenommen durch den unterzeichneten Notar am 29. Juli 2003, veröffentlicht im Mémorial C Recueil des Sociétés et Associations Nummer 899 vom 2. September 2003.

*Anteilübertragung*

Frau Heidi Noa, vorgenannt, überträgt und überlässt hiermit unter der Gewähr Rechtens, die ihr gehörende fünfzig Anteile an besagter Gesellschaft an Frau Ursula Görgen, vorgenannt, hier anwesend und dies annehmend, für den Betrag von sechstausendzweihundertfünfzig Euro (EUR 6.250,-).

Frau Ursula Görgen ist von heute an Eigentümerin der ihr übertragenen Anteile mit allen daran verbundenen Rechten und Pflichten.

Sie erklärt eine genaue Kenntnis sowohl der Statuten als auch der finanziellen Lage der Gesellschaft zu haben

Frau Heidi Noa erklärt vor Errichtung der gegenwärtigen Urkunde von Frau Ursula Görgen den Betrag von sechstausendzweihundertfünfzig Euro (EUR 6.250,-) erhalten zu haben worüber hiermit Quittung, Titel und Entlastung.

Ist der gegenwärtigen Urkunde beigetreten:

Herr Uwe Zimmer, Bautechniker, wohnhaft in D-66557 Illingen, Saarbrücker Strasse 79, handelnd in seiner Eigenschaft als Geschäftsführer der Gesellschaft FERRO, S.à r.l., welcher erklärt im Namen der Gesellschaft diese Abtretung von Gesellschaftsanteilen anzunehmen, mit Freistellung von der in Artikel 1690 des Zivilgesetzbuches vorgesehenen Zustimmung.

Die Gesellschafter ihrerseits erklären diese Abtretung ebenfalls gutzuheissen.

Alsdann ersucht die jetzige alleinige Gesellschafterin, Frau Ursula Görgen, vorgenannt, die Satzung der Gesellschaft den neuen Gegebenheiten anzupassen und nimmt folgende Beschlüsse:

*Erster Beschluss*

Die Gesellschafterin beschliesst die Statuten wie folgt neu festzulegen:

**Titel I. Name - Sitz - Zweck - Dauer**

**Art. 1.** Es besteht eine Gesellschaft mit beschränkter Haftung welche durch gegenwärtige Satzung sowie durch die zutreffenden gesetzlichen Bestimmungen geregelt ist.

Die Gesellschaft kann einen oder mehrere Gesellschafter haben.

**Art. 2.** Die Gesellschaft trägt die Bezeichnung FERRO, S.à r.l.

**Art. 3.** Der Sitz der Gesellschaft befindet sich in Remich.

Er kann durch eine Entscheidung des oder der Gesellschafter in eine andere Ortschaft des Grossherzogtums Luxemburg verlegt werden.

**Art. 4.** Gegenstand der Gesellschaft ist die Ausführung von Baustahlarmierungsarbeiten.

Die Gesellschaft kann ferner alle Geschäfte tätigen, industrieller, handels- oder zivilrechtlicher Natur, welche direkt oder indirekt in Verbindung mit dem Gesellschaftszweck stehen oder welche zur Erreichung und Förderung des Gesellschaftszweckes dienlich sein können.

**Art. 5.** Die Gesellschaft ist für eine unbegrenzte Dauer gegründet.

#### **Titel II. Gesellschaftskapital - Anteile**

**Art. 6.** Das Gesellschaftskapital beträgt zwölftausendfünfhundert Euro (EUR 12.500,-) aufgeteilt in einhundert (100) Anteile von je einhundertfünfundzwanzig Euro (EUR 125,-), welche integral durch Frau Ursula Görden, geborene Tholey, Kauffrau, wohnhaft in D-66333 Völklingen, Püttlinger Strasse 55, übernommen wurden.

**Art. 7.** Im Falle von mehreren Gesellschaftern sind die Anteile zwischen ihnen frei übertragbar. Das Abtreten von Gesellschaftsanteilen unter Lebenden an Nichtgesellschafter bedarf der Genehmigung der anderen Gesellschafter.

Bei den Übertragungen sind die Bestimmungen von Artikel 1690 des Zivilgesetzbuches einzuhalten.

#### **Titel III. Verwaltung und Vertretung**

**Art. 8.** Die Beschlüsse werden durch den alleinigen Gesellschafter gemäss Artikel 200-2 des Gesetzes vom 18. September 1933 sowie dasselbe abgeändert worden ist, gefasst.

Die Verträge zwischen der Gesellschaft und dem alleinigen Gesellschafter unterliegen ebenfalls den Bestimmungen dieses Artikels.

**Art. 9.** Solange die Zahl der Gesellschafter fünfundzwanzig (25) nicht übersteigt, steht es dem Geschäftsführer frei, die Gesellschafter in Generalversammlungen zu vereinigen. Falls keine Versammlung abgehalten wird, erhält jeder Gesellschafter den genau festgelegten Text der zu treffenden Beschlüsse und gibt seine Stimme schriftlich ab.

Eine Entscheidung wird nur dann gültig getroffen, wenn sie von Gesellschaftern, die mehr als die Hälfte des Kapitals vertreten, angenommen wird. Ist diese Zahl in einer ersten Versammlung oder schriftlichen Befragung nicht erreicht worden, so werden die Gesellschafter ein zweites Mal durch Einschreibebrief zusammengerufen oder befragt und die Entscheidungen werden nach der Mehrheit der abgegebenen Stimmen getroffen, welches auch der Teil des vertretenen Kapitals sein mag.

Jeder Gesellschafter ist stimmberechtigt ganz gleich wie viele Anteile er hat. Er kann so viele Stimmen abgeben wie er Anteile hat. Jeder Gesellschafter kann sich rechtmässig bei der Gesellschafterversammlung auf Grund einer Sondervollmacht vertreten lassen.

**Art. 10.** Die Gesellschaft wird verwaltet durch einen oder mehrere Geschäftsführer, welche nicht Teilhaber der Gesellschaft sein müssen.

Die Ernennung der Geschäftsführer erfolgt durch den alleinigen Gesellschafter beziehungsweise durch die Gesellschafterversammlung, welche die Befugnisse und die Dauer der Mandate des oder der Geschäftsführer festlegt.

**Art. 11.** Das Geschäftsjahr beginnt am 1. Januar und endet am 31. Dezember eines jeden Jahres.

**Art. 12.** Über die Geschäfte der Gesellschaft wird nach handelsüblichem Brauch Buch geführt.

Am Ende eines jeden Geschäftsjahres werden durch die Geschäftsführung ein Inventar, eine Bilanz und eine Gewinn- und Verlustrechnung aufgestellt, gemäss den diesbezüglichen gesetzlichen Bestimmungen.

Ein Geschäftsbericht muss gleichzeitig abgegeben werden. Am Gesellschaftssitz kann jeder Gesellschafter während der Geschäftszeit Einsicht in die Bilanz und in die Gewinn- und Verlustrechnung nehmen.

Die Bilanz sowie die Gewinn- und Verlustrechnung werden dem oder den Gesellschaftern zur Genehmigung vorgelegt. Diese äussern sich durch besondere Abstimmung über die Entlastung der Geschäftsführung.

Der Kreditsaldo der Bilanz wird nach Abzug aller Unkosten sowie des Beitrages zur gesetzlichen Reserve der Generalversammlung der Gesellschafter beziehungsweise dem alleinigen Gesellschafter zur Verfügung gestellt.

**Art. 13.** Beim Ableben des alleinigen Gesellschafter oder einem der Gesellschafter erlischt die Gesellschaft nicht, sondern wird durch oder mit den Erben des Verstorbenen weitergeführt.

#### **Titel IV. Auflösung und Liquidation**

**Art. 14.** Im Falle der Auflösung der Gesellschaft wird die Liquidation durch einen oder mehrere von dem alleinigen Gesellschafter oder der Gesellschafterversammlung ernannten Liquidatoren, die keine Gesellschafter sein müssen, durchgeführt.

Der alleinige Gesellschafter beziehungsweise die Gesellschafterversammlung legt deren Befugnisse und Bezüge fest.

**Art. 15.** Für sämtliche nicht vorgesehenen Punkte gilt das Gesetz vom 18. September 1933 über die Gesellschaften mit beschränkter Haftung, sowie das Gesetz vom 10. August 1915 über die Handelsgesellschaften und deren Abänderungen.

#### *Zweiter Beschluss*

Herr Uwe Zimmer, vorgenannt, wird in seiner Funktion als Geschäftsführer abberufen. Ihm wird volle Entlastung für die Ausübung seines Mandates erteilt.

#### *Dritter Beschluss*

Zum alleinigen Geschäftsführer der Gesellschaft wird für eine unbestimmte Dauer ernannt:

Herr Werner Höh, Kaufmann, wohnhaft in D-66287 Quierschied, Pastor-Theis-Strasse 7.

Die Gesellschaft wird in allen Fällen durch die alleinige Unterschrift des Geschäftsführers rechtskräftig vertreten.

*Kostenabschätzung*

Die der Gesellschaft aus Anlass vorliegender Urkunde anzuerfallenden Kosten, Honorare und Auslagen werden auf ungefähr siebenhundertfünfzig Euro (EUR 750,-) abgeschätzt.

Worüber Urkunde, geschehen und aufgenommen in Echternach, in der Amtsstube des amtierenden Notars, am Datum wie eingangs erwähnt.

Und nach Vorlesung und Erklärung alles Vorstehenden an die Komparenten, dem Notar nach Namen, gebräuchlichen Vornamen, Stand und Wohnort bekannt, haben dieselben mit dem Notar gegenwärtige Urkunde unterschrieben.

Gezeichnet: N. Mansmann, U. Görge, U. Zimmer, H. Beck.

Enregistré à Echternach, le 16 novembre 2004, vol. 358, fol. 32, case 2. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J.-M. Miny.

Für gleichlautende Ausfertigung, auf Begehrt erteilt, zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Echternach, den 24. November 2004.

H. Beck.

(096084.3/201/121) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 novembre 2004.

---

**GREENWOOD S.A., Société Anonyme Holding.**

R. C. Luxembourg B 49.838.

Le siège de la société a été dénoncé avec effet au 15 novembre 2004.

Luxembourg, le 15 novembre 2004.

J. Hansen

*Domiciliataire*

Enregistré à Luxembourg, le 16 novembre 2004, réf. LSO-AW03588. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(095694.2//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 novembre 2004.

---

**CONNEXION GROUP S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-5405 Bech-Kleinmacher, 26, route du Vin.

R. C. Luxembourg B 69.593.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 26 novembre 2004, réf. LSO-AW06365, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Bech-Kleinmacher, le 25 novembre 2004.

Signature.

(095657.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 novembre 2004.

---

**LYRSA PARTICIPATIONS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.

R. C. Luxembourg B 51.936.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 22 novembre 2004, réf. LSO-AW05100, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

LYRSA PARTICIPATIONS S.A.

Signatures

(095839.3/655/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 novembre 2004.

---

**ASAL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.

R. C. Luxembourg B 43.722.

Le bilan de la société au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 18 novembre 2004, réf. LSO-AW04390, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la société*

Signature

*Un mandataire*

(095841.3/655/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 novembre 2004.

---

**V.L.G. INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.  
R. C. Luxembourg B 71.974.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 25 novembre 2004, réf. LSO-AW06089, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

V.L.G. INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

(095858.3/024/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 novembre 2004.

**GAGLIOTI, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2230 Luxembourg, 64, rue du Fort Neipperg.  
R. C. Luxembourg B 61.898.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 23 novembre 2004, réf. LSO-AW05576, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 novembre 2004.

Signature.

(095867.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 novembre 2004.

**KING GEORGE HOLDINGS LUXEMBOURG IIA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Registered office: L-1940 Luxembourg, 174, route de Longwy.  
R. C. Luxembourg B 104.271.

STATUTES

In the year two thousand and four, on the twenty-third of November.

Before the undersigned Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notary, residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg,

There appeared:

PAUL ROYALTY FUND HOLDINGS II, a California general partnership (hereinafter «PRFH II»), having its registered office in 50 California Street, Suite 3000, San Francisco, CA 94111, USA, here represented by Mr Jean-Marc Ueberecken, LL.M., residing in Luxembourg, by virtue of a proxy, given on 23 November 2004.

Said proxy, initialed ne varietur by the appearing party and the notary, will remain attached to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing party, acting in its hereabove stated capacities, has required the officiating notary to document the deed of incorporation of a société à responsabilité limitée which he deems to incorporate and the articles of incorporation of which shall be as follows:

**A. Purpose - Duration - Name - Registered office**

**Art. 1.** There is hereby established among the current owner of the shares created hereafter and all those who may become members in future, a société à responsabilité limitée (hereinafter the «Company») which shall be governed by the law of 10 August 1915 regarding commercial companies, the Commercial Code, as well as by these articles of incorporation.

**Art. 2.** The purpose of the Company is the holding of shares of common stock of KING GEORGE HOLDINGS II, Inc., a corporation incorporated under the laws of the State of Delaware (USA), acquired by the initial subscription.

The Company may further acquire (i) 5,156.25 shares of common stock and (ii) 24,450.77 shares of the Series A Preferred Stock of KING GEORGE HOLDINGS II, Inc., prenamed, in exchange for a loan issued by the Company to PRFH II (hereinafter the «Loan»).

The Company may take all actions useful or necessary to cause the dissolution of the corporations in which it is a member and further hold, transfer by sale, exchange or otherwise, or otherwise deal in respect of any other form of investment or assets received by the Company upon said dissolution by transfer, exchange, operation of law or otherwise.

The Company may further grant security interests and liens over the assets of the Company as security for its obligations under the Loan, the loan agreement and other related agreements.

The Company may further borrow money from one or more of its members from time to time, in such amounts and on such terms as the Company and such member or members may agree, for the purpose of paying expenses of the Company (hereinafter «Member Loans»), provided that in all cases, all Member Loans shall be unsecured, fully subordinated to the Loan and, by their terms, payable solely from funds of the Company in excess of the amount necessary to pay all amounts then due and owing under the Loan to the holder of the Loan.

The Company may, for its own account as well as for the account of third parties, carry out all operations which may be useful or necessary to the accomplishment of its purposes or which are related directly or indirectly to its purpose.

**Art. 3.** The Company is incorporated for an unlimited period.

**Art. 4.** The Company will assume the name of KING GEORGE HOLDINGS LUXEMBOURG IIA, S.à r.l.

**Art. 5.** The registered office of the Company is established in Luxembourg City. It may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of a general meeting of its members. Within the same borough, the registered office may be transferred through simple resolution of the manager or the board of managers. Branches or other offices may be established either in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad.

### B. Share Capital - Shares

**Art. 6.** The Company's share capital is set at seventy-five thousand US Dollars (USD 75,000) represented by one thousand five hundred (1,500) shares with a par value of fifty US Dollars (USD 50) each.

Each share is entitled to one vote at ordinary and extraordinary general meetings.

**Art. 7.** The share capital may be modified at any time by approval of a majority of the members representing at least three quarters of the share capital. The existing members shall have a preferential subscription right in proportion to the number of shares held by each of them.

**Art. 8.** The Company will recognize only one holder per share. The co-owners shall appoint a single representative who shall represent them with the Company.

**Art. 9.** The Company's shares are freely transferable among members. Inter vivos, they may only be transferred to new members subject to the approval of such transfer given by the other members in a general meeting, at a majority of three quarters of the share capital.

In the event of death, the shares of the deceased member may only be transferred to new members subject to the approval of such transfer given by the other members in a general meeting, at a majority of three quarters of the share capital. Such approval is, however, not required in case the shares are transferred either to the deceased member's parents, descendants or the surviving spouse.

**Art. 10.** The death, suspension of civil rights, bankruptcy or insolvency of one of the members will not cause the dissolution of the Company.

**Art. 11.** Neither creditors, nor assigns, nor heirs may for any reason affix seals on assets or documents of the Company.

### C. Management

**Art. 12.** The Company is managed by one or several managers, who do not need to be members.

The managers are appointed by the general meeting of members which sets the term of their office. They may be dismissed freely at any time and without specific cause, subject to the limitations of the next paragraph.

At least one of the managers of the Company shall be at all times an independent manager (hereinafter the «Independent Manager»). The Independent Manager shall not be a member of the Company and shall have no interest in the profits, losses and capital of the Company and no right to receive any distributions of Company assets. The Independent Manager shall consider only the interests of the Company in acting or otherwise voting on the matters referred to in Article 17. Any Independent Manager shall serve as Independent Manager until the earlier of (i) the termination of the Company and (ii) the resignation of the Independent Manager by delivering notice thereof, together with a suggestion for a successor Independent Manager, to each member; provided, that such resignation shall not be effective until the appointment of a successor Independent Manager by the members. The nominated successor, elected by the members, shall be reasonably qualified to perform the functions of an Independent Manager.

Subject to Article 17, in case of several managers, the Company will be bound in all circumstances by the joint signature of any two managers or by the sole signature of any person to whom such signatory powers shall have been delegated by the board of managers.

**Art. 13.** In case of several managers, the board of managers shall choose from among its members a chairman and a vice-chairman. It may also choose a secretary, who need not be a manager, and who shall be responsible for keeping the minutes of the meetings of the board of managers and of the shareholders.

The board of managers shall meet upon call by the chairman, or two managers, at the place indicated in the notice of meeting.

The chairman shall preside at all meeting of shareholders and of the board of managers, but in his absence, the shareholders or the board of managers may appoint another manager as chairman pro tempore by vote of the majority present at any such meeting.

Written notice of any meeting of the board of managers must be given to managers twenty-four hours at least in advance of the date scheduled for the meeting, except in case of emergency, in which case the nature and the motives of the emergency shall be mentioned in the notice. This notice may be omitted in case of assent of each manager in writing, by cable, telegram, telex or facsimile, or any other similar means of communication. A special convening notice will not be required for a board meeting to be held at a time and location determined in a prior resolution adopted by the board of managers.

Any managers may act at any meeting of the board of managers by appointing in writing or by cable, telegram, telex or facsimile another manager as his proxy. A manager may represent one or more of his colleagues.

Any manager may participate in any meeting of the board of managers by conference-call or by other similar means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to hear one another. The participation in a meeting by these means is equivalent to a participation in person at such meeting.

The board of managers can deliberate or act validly only if at least a majority of the managers is present or represented at a meeting of the board of managers.

Subject to Article 17, decisions shall be taken by a majority of votes of the managers present or represented at such meeting.

The board of managers may, unanimously, pass resolutions by circular means when expressing its approval in writing, by cable, telegram, telex or facsimile, or any other similar means of communication, to be confirmed in writing. The entirety will form the minutes giving evidence of the passing of the resolution.

**Art. 14.** The minutes of any meeting of the board of managers shall be signed by the chairman or, in his absence, by the vice-chairman, or by two managers. Copies or excerpts of such minutes, which may be produced in judicial proceedings or otherwise shall be signed by the chairman, or by two managers.

**Art. 15.** The death or resignation of a manager, for any reason whatsoever, shall not cause the dissolution of the Company.

**Art. 16.** The managers do not assume, by reason of their position, any personal liability in relation to commitments regularly made by them in the name of the Company. They are authorised agents only and are therefore merely responsible for the execution of their mandate.

**Art. 17.** The Company shall not, without the written consent or ratification of the specific act by the Independent Manager by written instrument executed by the Independent Manager, take any of the following actions:

- (i) except as contemplated by Article 2, incur or assume any indebtedness;
- (ii) take any act which would make it impossible to carry on the ordinary business of the Company;
- (iii) possess assets of the Company, or assign assets of the Company, for purposes other than the Company's purpose;
- (iv) except as contemplated by Article 2, make any loans or extend any credit to, or acquire any indebtedness of any of the members;
- (v) perform any act that would subject the members to liability as a member in any jurisdiction;
- (vi) acquire any equity securities of any of the members;
- (vii) merge or consolidate with or into any other person, or sell, lease, assign, transfer or otherwise dispose of all or substantially all of its assets;
- (viii) amend this document;
- (ix) except as contemplated by Article 2, create, grant or suffer to exist any liens on the assets of the Company;
- (x) confess any judgment against the Company;
- (xi) acquire any asset other than as contemplated by Article 2; or
- (xii) engage in any business other than that set forth in Article 2.

#### **D. Decisions of the sole member - Collective decisions of the members**

**Art. 18.** Each member may participate in the collective decisions irrespective of the numbers of shares which it owns. Each member is entitled to as many votes as it holds or represents shares.

**Art. 19.** Collective decisions are only validly taken insofar as they are adopted by members owning more than half of the share capital.

The amendment of the articles of incorporation requires the approval of a majority of members representing at least three quarters of the share capital.

**Art. 20.** The sole member exercises the powers granted to the general meeting of members under the provisions of section XII of the law of 10 August 1915 on commercial companies, as amended.

#### **E. Financial year - Annual accounts - Distribution of profits**

**Art. 21.** The Company's financial year commences on the first day of January of each year and ends on the last day of December of the same year.

**Art. 22.** Each year on the last day of December, the accounts are closed and the managers prepare an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities. Each member may inspect the above inventory and balance sheets at the Company's registered office.

**Art. 23.** Five per cent of the net profit are set aside for the establishment of a statutory reserve, until such reserve amounts to ten per cent of the share capital. The balance may be freely used by the members. The board of managers is authorised to distribute interim dividends in case the funds available for distribution are sufficient.

#### **F. Dissolution - Liquidation**

**Art. 24.** In the event of a dissolution of the Company, the Company shall be liquidated by one or more liquidators, which do not need to be members, and which are appointed by the general meeting of members which will determine their powers and fees. Unless otherwise provided, the liquidators shall have the most extensive powers for the realisation of the assets and payment of the liabilities of the Company.

The surplus resulting from the realisation of the assets and the payment of the liabilities shall be distributed among the members proportionally to the shares of the Company held by them.

**Art. 25.** All matters not governed by these articles of incorporation shall be determined in accordance with the law of 10 August 1915 on commercial companies, the Commercial Code and amendments thereto.

*Subscription and payment*

**Contribution**

PRFH II, prenamed, represented as mentioned hereabove, declared to make a contribution in kind to the new company consisting of 549.23 shares of Series A Preferred Stock having a value of 75,000 US Dollars of the company KING GEORGE HOLDINGS II, Inc., a corporation incorporated under the laws of the State of Delaware (USA), having its registered office at c/o Corporation Service Company, 2711 Centerville Road, Suite 400, Wilmington, Delaware 19808.

It results from a declaration drawn up on 23 November 2004, and signed by Mr Lionel Leventhal, acting as manager representative of the general partner of PAUL ROYALTY FUND II, L.P. itself managing partner of PRFH II that the contribution is valued at seventy-five thousand US Dollars.

It results likewise from a certificate issued by KING GEORGE HOLDINGS II, Inc., prenamed, on 23 November 2004, that:

«- PAUL ROYALTY FUND HOLDINGS II owns 549.23 shares of Series A Preferred Stock (hereinafter referred to as «Shares») issued by KING GEORGE HOLDINGS II, Inc., prenamed.

- the Shares are in registered form,
- it is the legal owner solely entitled to the Shares and possessing the power to dispose of the Shares,
- there exists no pre-emption right nor any other right by virtue of which any person or entity may be entitled to demand that one or more of the Shares be transferred to him,
- none of the Shares are encumbered with any pledge or usufruct, there exists no right to acquire any pledge or usufruct of the Shares.
- The Shares are freely transferable.»

Such declaration and certificate, after signature *ne varietur* by the proxy holder and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

*Transitional dispositions*

The first financial year shall begin on the date of the formation of the Company and shall end on 31 December 2004.

*Valuation*

For registration purposes, the corporate share capital is valued at fifty-seven thousand five hundred forty-six euros (EUR 57,546).

*Expenses*

The expenses, costs, fees or charges in any form whatsoever which shall be borne by the Company as a result of its incorporation are estimated at approximately three thousand four hundred (3,400.-) euro.

*Resolutions*

Immediately after the incorporation of the Company, the sole member, representing the entirety of the subscribed capital, has passed the following resolutions:

1. The registered office of the Company shall be at 174, route de Longwy, L-1940 Luxembourg.
2. The sole member resolved to elect HALSEY, S.à r.l., with registered office at 174, route de Longwy, L-1940 Luxembourg, recorded with the Luxembourg Trade and Companies' Register Section B number 50.984, as a manager and as the Independent Manager (as defined under Article 12) of the Company for an indefinite period.
3. The sole member further resolved to elect:
  - Mr Clarke B. Futch, with professional address at Paul Capital, Two Grand Central Tower, 140 East 45th Street, 44th Floor, New York, NY 10017, USA; and,
  - Mrs Carroll Archibald, with professional address at Paul Capital, 50 California Street, Suite 3000, San Francisco, CA 94111, USA,
 as managers of the Company for an indefinite period.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day stated at the beginning of this document.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that upon request of the above-appearing person, the present deed is worded in English followed by a French translation and in case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

The document having been read to the person appearing such person, signed together with Us, the notary, the present deed.

**Suit la traduction en français du texte qui précède:**

L'an deux mille quatre, le vingt-trois novembre.

Par-devant Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

A comparu:

PAUL ROYALTY FUND HOLDINGS II, une société en nom collectif de l'Etat de Californie (ci-après PRFH II), ayant son siège social au 50 California Street, Suite 3000, San Francisco, CA 94111, USA, USA, ici représentée par M. Jean-Marc Ueberecken, LL.M., demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée en date du 23 novembre 2004.

La procuration signée *ne varietur* par le comparant et par le notaire soussigné restera annexée au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Lequel comparant, représenté comme dit ci-avant, a requis le notaire instrumentant de dresser acte d'une société à responsabilité limitée qu'il déclare constituer et dont il a arrêté les statuts comme suit:

#### **A. Objet - Durée - Dénomination - Siège**

**Art. 1<sup>er</sup>.** Il est formé par les présentes entre le propriétaire actuel des parts ci-après créées et tous ceux qui pourront le devenir par la suite, une société à responsabilité limitée (la «Société») qui sera régie par la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciale, le Code de Commerce, ainsi que par les présents statuts.

**Art. 2.** La Société a pour objet la détention d'actions ordinaires de KING GEORGE HOLDINGS II, Inc., une société constituée selon les lois de l'état du Delaware (USA), acquises lors de la souscription initiale.

La Société peut également souscrire (i) 5.156,25 actions ordinaires et (ii) 24.450,77 actions préférentielles de classe A de KING GEORGE HOLDINGS II, Inc., susmentionnée, en échange d'un prêt émis par la Société en faveur de PRFH II (ci-après le «Prêt»).

La Société peut également réaliser toutes opérations utiles ou nécessaires pour entraîner la dissolution des sociétés dont elle est actionnaire et ensuite détenir, céder par vente, échange ou autre, ou effectuer tous autres types de transactions relatives aux investissements ou actifs reçus par la Société lors des dites dissolutions à la suite de cession, échange, effet de la loi ou autre.

La Société peut également garantir et émettre des sûretés sur les actifs de la Société pour garantir ses engagements en vertu du Prêt, de l'accord de prêt et de tous autres accords y relatifs.

La Société peut également emprunter des liquidités auprès d'un ou plusieurs de ses membres de temps à autre, dont les montants et dont les conditions sont fixés par la Société et ledit ou lesdits membres, afin de régler les dépenses de la Société (ci-après les «Prêts Membre»), sous réserve que dans tous les cas, tous les Prêts Membre soient non garantis, entièrement subordonnés au Prêt et, selon leurs termes, uniquement payables par les fonds de la Société disponibles au-delà des montants nécessaires au paiement des sommes dues et échues conformément au Prêt à l'égard du bénéficiaire du Prêt.

La société peut par ailleurs réaliser, tant pour son compte personnel que pour le compte de tiers, toutes les opérations qui seraient utiles ou nécessaires à la réalisation de son objet social ou qui se rapporteraient directement ou indirectement à cet objet social.

**Art. 3.** La Société est constituée pour une durée indéterminée.

**Art. 4.** La Société prend la dénomination de KING GEORGE HOLDINGS LUXEMBOURG IIA, S.à r.l.

**Art. 5.** Le siège social est établi à Luxembourg-Ville. Il peut être transféré en toute autre localité du Grand-Duché en vertu d'une décision de l'assemblée générale des associés. A l'intérieur de la commune, le siège social pourra être transféré par simple décision du gérant ou du conseil de gérance. La Société peut ouvrir des agences ou succursales dans toutes autres localités du pays ou dans tous autres pays.

#### **B. Capital social - Parts sociales**

**Art. 6.** Le capital social est fixé à la somme de soixante-quinze mille US Dollars (USD 75.000) représentée par mille cinq cents (1.500) parts sociales, d'une valeur de cinquante US Dollars (USD 50) chacune.

Chaque part sociale donne droit à une voix dans les délibérations des assemblées générales ordinaires et extraordinaires.

**Art. 7.** Le capital social pourra, à tout moment, être modifié moyennant accord de (i) la majorité des associés (ii) représentant au moins les trois quarts du capital social. Les parts sociales à souscrire seront offertes par préférence aux associés existants, proportionnellement à la partie du capital qui représente leurs parts sociales.

**Art. 8.** La Société ne reconnaît qu'un seul propriétaire pour chaque part sociale. Les copropriétaires indivis de parts sociales sont tenus de se faire représenter auprès de la Société par une seule et même personne.

**Art. 9.** Les parts sociales sont librement cessibles entre associés. Les parts sociales ne peuvent être cédées entre vifs à des non-associés qu'avec l'agrément donné en assemblée générale des associés représentant au moins les trois quarts du capital social.

En cas de décès d'un associé, les parts sociales de ce dernier ne peuvent être transmises à des non-associés que moyennant l'agrément, donné en assemblée générale, des associés représentant les trois quarts des parts appartenant aux associés survivants. Dans ce dernier cas cependant, le consentement n'est pas requis lorsque les parts sont transmises, soit à des ascendants ou descendants de l'associé décédé, soit au conjoint survivant.

**Art. 10.** Le décès, l'interdiction, la faillite ou la déconfiture de l'un des associés ne met pas fin à la Société.

**Art. 11.** Les créanciers, ayants droit ou héritiers ne pourront, pour quelque motif que ce soit, apposer des scellés sur les biens et documents de la Société.

#### **C. Gérance**

**Art. 12.** La Société sera gérée par un ou plusieurs gérants, qui n'ont pas besoin d'être associés.

Les gérants seront nommés par l'assemblée générale des associés laquelle fixera la durée de leur mandat. Ils seront librement révocables à tout moment et sans cause, sous réserve des restrictions énoncées au paragraphe suivant.

Au moins un des gérants de la Société devra à tout moment être un gérant indépendant (ci-après le «Gérant Indépendant»). Le Gérant Indépendant ne devra pas être membre de la Société et ne devra pas être intéressé aux profits, pertes et au capital de la Société, ni disposer d'aucun droit de percevoir des distributions d'avoirs de la Société. Le Gérant Indépendant devra prendre en considération uniquement les intérêts de la Société pour toute action ou vote sur des affaires visées à l'Article 17. Un Gérant Indépendant occupera le mandat de Gérant Indépendant jusqu'au premier

des évènements suivants (i) la fin de la Société et (ii) la démission du Gérant Indépendant, par la délivrance d'une notification, accompagnée d'une proposition de successeur, à chaque membre; étant entendu que cette démission ne deviendra effective qu'à l'élection du successeur au mandat de Gérant Indépendant par les membres. Le successeur désigné, élu par les membres, devra disposer des qualifications suffisantes pour effectuer le mandat de Gérant Indépendant.

Sous réserve des dispositions de l'Article 17, en cas de pluralité de gérants, la Société sera engagée en toutes circonstances par la signature conjointe de deux gérants ou par la signature individuelle de toute personne à laquelle de tels pouvoirs auront été délégués par le conseil de gérance.

**Art. 13.** En cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance choisira en son sein un président et pourra également choisir parmi ses membres un vice-président. Il pourra également choisir un secrétaire qui n'a pas besoin d'être gérant et qui sera en charge de la tenue des procès-verbaux des réunions du conseil de gérance et des assemblées des associés.

Le conseil de gérance se réunira sur la convocation du président ou de deux gérants, au lieu indiqué dans l'avis de convocation.

Le président présidera toutes les réunions de l'assemblée des associés et du conseil de gérance; en son absence les associés ou le conseil de gérance pourront désigner à la majorité des personnes présentes un autre gérant pour assumer la présidence pro tempore de ces réunions.

Avis écrit de toute réunion du conseil de gérance sera donné à tous les gérants au moins vingt-quatre heures avant la date prévue pour la réunion, sauf s'il y a urgence, auquel cas la nature et les motifs de cette urgence seront mentionnés dans l'avis de convocation. Il pourra être passé outre à cette convocation à la suite de l'assentiment de chaque gérant par écrit ou par câble, télégramme, télex, télécopieur ou tout autre moyen de communication similaire. Une convocation spéciale ne sera pas requise pour une réunion du conseil de gérance se tenant à une heure et un endroit déterminés dans une résolution préalablement adoptée par le conseil de gérance.

Tout gérant pourra se faire représenter à toute réunion du conseil de gérance en désignant par écrit ou par câble, télégramme, télex ou télécopie un autre gérant comme son mandataire. Un gérant peut représenter plusieurs de ses collègues.

Tout gérant peut participer à une réunion du conseil de gérance par conférence téléphonique ou d'autres moyens de communication similaires où toutes les personnes prenant part à cette réunion peuvent s'entendre les unes les autres. La participation à une réunion par ces moyens équivaut à une présence en personne à une telle réunion.

Le conseil de gérance ne pourra délibérer ou agir valablement que si la majorité au moins des gérants est présente ou représentée à la réunion du conseil de gérance.

Les décisions sont prises à la majorité des voix des gérants présents ou représentés à cette réunion.

Le conseil de gérance pourra, à l'unanimité, prendre des résolutions par voie circulaire en exprimant son approbation au moyen d'un ou de plusieurs écrits ou par câble, télégramme, télex, télécopieur ou tout autre moyen de communication similaire, à confirmer par écrit, le tout ensemble constituant le procès-verbal faisant preuve de la décision intervenue.

**Art. 14.** Les procès-verbaux de toutes les réunions du conseil de gérance seront signés par le président ou, en son absence, par le vice-président, ou par deux gérants. Les copies ou extraits des procès-verbaux destinés à servir en justice ou ailleurs seront signés par le président ou par deux gérants.

**Art. 15.** Le décès d'un gérant ou sa démission, pour quelque motif que ce soit, n'entraîne pas la dissolution de la Société.

**Art. 16.** Les gérants ne contractent, en raison de leur fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société. Simples mandataires, ils ne sont responsables que de l'exécution de leur mandat.

**Art. 17.** La Société ne pourra, sans l'accord écrit ou la ratification de l'acte précis par le Gérant Indépendant au moyen d'un écrit signé du Gérant Indépendant, prendre les mesures suivantes:

- (i) sauf tel que prévu à l'Article 2, contracter ou assumer tout type d'endettement;
- (ii) faire des actes rendant impossible la poursuite de l'activité normale de la Société;
- (iii) posséder des actifs de la Société, ou céder des actifs de la Société, à des fins distinctes de l'objet de la Société;
- (iv) sauf tel que prévu à l'Article 2, accorder des prêts ou étendre des crédits à, ou acquérir toute dette d'un de ses membres;
- (v) effectuer tout acte pouvant engager la responsabilité des membres en tant que membre devant toute juridiction;
- (vi) acquérir toutes parts sociales détenue par tout membre;
- (vii) fusionner avec ou dans toute autre entité, ou vendre, louer, céder, transférer ou aliéner de toute autre manière tous ou presque tous ses actifs;
- (viii) modifier le présent document;
- (ix) sauf tel que prévu à l'Article 2, constituer, accorder ou laisser subsister toutes sûretés sur les actifs de la Société;
- (x) faire un aveu concédant jugement à l'encontre de la Société;
- (xi) faire l'acquisition d'actifs non prévus à l'Article 2; ou
- (xii) exercer une activité autre que celle prévue à l'Article 2.

#### **D. Décisions de l'associé unique - Décisions collectives des associés**

**Art. 18.** Chaque associé peut participer aux décisions collectives quel que soit le nombre de parts qui lui appartient. Chaque associé a un nombre de voix égal au nombre de parts qu'il possède ou représente.

**Art. 19.** Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles ont été adoptées par des associés représentant plus de la moitié du capital social.

Les statuts ne peuvent être modifiés que moyennant décision de la majorité des associés représentant les trois quarts du capital social.

**Art. 20.** L'associé unique exerce les pouvoirs dévolus à l'assemblée des associés par les dispositions de la section XII de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée.

#### **E. Année sociale - Bilan - Répartition**

**Art. 21.** L'année sociale de la Société commence le premier jour du mois de janvier de chaque année et se termine le dernier jour du mois de décembre de la même année.

**Art. 22.** Chaque année, au dernier jour du mois de décembre, les comptes sont arrêtés et le ou les gérant(s) dressent un inventaire comprenant l'indication des valeurs actives et passives de la Société. Tout associé peut prendre communication au siège social de l'inventaire et du bilan.

**Art. 23.** Sur le bénéfice net, il est prélevé 5 % (cinq pour cent) pour la constitution d'un fonds de réserve jusqu'à ce que celui-ci atteigne 10 % (dix pour cent) du capital social. Le solde est à la libre disposition de l'assemblée générale. Le conseil de gérance est autorisé à distribuer des dividendes intérimaires si les fonds nécessaires à une telle distribution sont disponibles.

#### **F. Dissolution - Liquidation**

**Art. 24.** En cas de dissolution de la Société, la liquidation sera faite par un ou plusieurs liquidateur(s), associé(s) ou non, nommé(s) par l'assemblée des associés qui fixera leurs pouvoirs et leurs émoluments. Sauf disposition contraire, le ou les liquidateur(s) auront les pouvoirs les plus étendus pour la réalisation de l'actif et le paiement du passif.

L'actif, après déduction du passif, sera partagé entre les associés en proportion des parts sociales détenues dans la Société.

**Art. 25.** Pour tout ce qui n'est pas réglé par les présents statuts, les associés s'en réfèrent aux dispositions de la loi du 10 août 1915, du Code de Commerce, et de leurs amendements.

#### *Souscription et libération*

##### **Apport**

PRFH II, susmentionnée, représentée tel que décrit ci-dessus, déclare effectuer un apport en nature à la nouvelle société de 549.23 actions préférentielles de Série A ayant une valeur de 75.000 US Dollars de la société KING GEORGE HOLDINGS II Inc., une société du Delaware (USA), ayant son siège social au c/o Corporation Service Company, 2711 Centerville Road, Suite 400, Wilmington, Delaware 19808.

Il résulte d'une déclaration faite le 23 novembre 2004, et signé par M. Lionel Leventhal, agissant en qualité de représentant de l'administrateur de l'associé commandité de PAUL ROYALTY FUND II, L.P., société commanditaire de PRFH II, que l'apport est valorisé à un montant de soixante-quinze mille US Dollars.

Il résulte de la même façon d'un certificat émis par KING GEORGE HOLDINGS II Inc., susmentionnée, en date du 23 novembre 2004, que:

- «PAUL ROYALTY FUND HOLDINGS II détient 549,23 actions préférentielles de Série A (ci-après désignées par «les Actions») émises par KING GEORGE HOLDINGS II Inc., susmentionnée.
- Les Actions sont nominatives.
- Il est le détenteur légal unique à avoir des droits sur ces Actions et ayant le droit de disposer des Actions.
- Il n'existe aucun droit de préemption ni aucun autre droit en vertu duquel toute personne ou entité pourrait être en droit d'exiger qu'une ou plusieurs de ces Actions lui soit cédée.
- Aucune des Actions n'est grevée d'aucun gage ou usufruit, il n'existe aucun droit d'acquérir un gage ou usufruit sur les Actions.
- Les Actions sont librement transmissibles.»

Ces déclaration et certificat, après signature ne varietur du mandataire et du notaire soussigné, resteront annexés au présent acte pour être soumis avec celui-ci aux formalités d'enregistrement.

#### *Dispositions transitoires*

Le premier exercice social commence à la date de la constitution de la Société et finira le 31 décembre 2004.

#### *Estimation*

Pour les besoins d'enregistrement, le capital social est estimé à un montant de cinquante-sept mille cinq cent quarante-six euros (EUR 57.546).

#### *Frais*

Les parties ont évalué le montant des frais et dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à charge en raison de sa constitution à environ trois mille quatre cents (3.400,-) euros.

#### *Résolutions*

Et aussitôt l'associé unique, représentant l'intégralité du capital social a pris les résolutions suivantes:

1. Le siège social de la Société est établi au 174, route de Longwy, L-1940 Luxembourg.
2. L'associé unique a décidé d'élire HALSEY, S.à r.l., ayant son siège social au 174, route de Longwy, L-1940 Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous la Section B, numéro 50.984, comme gérant et en tant que Gérant Indépendant (tel que défini à l'Article 12) de la Société pour une durée indéterminée.
3. L'associé unique a décidé également d'élire:

- M. Clarke B. Futch, avec adresse professionnelle à Paul Capital, Two Grand Central Tower, 140 East 45th Street, 44th Floor, New York, NY 10017, USA; and,

- Mme Carroll Archibald, avec adresse professionnelle à Paul Capital, 50 California Street, Suite 3000, San Francisco, CA 94111, USA,

comme gérants de la Société pour une durée indéterminée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, les jours, mois et an qu'en tête des présentes.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais constate que sur demande du comparant, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française et qu'en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, ce dernier fait foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, le comparant a signé le présent acte avec Nous, notaire.

Signé: J.-M. Ueberecken, A. Schwachtgen.

Enregistré à Luxembourg, le 25 novembre 2004, vol. 1455, fol. 81, case 3. – Reçu 573 euros.

Le Receveur (signé): Muller.

Pour expédition, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 novembre 2004.

J. Elvinger.

Signé par Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, agissant en vertu d'un mandat verbal, en remplacement de son collègue Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg, momentanément absent.

(096475.3/230/425) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 novembre 2004.

---

**FELTEN STEIN IMMOBILIERE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1818 Howald, 14, rue des Joncs.

R. C. Luxembourg B 20.098.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 23 novembre 2004, réf. LSO-AW05577, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 novembre 2004.

Signature.

(095868.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 novembre 2004.

---

**CONNECT YOU, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-7220 Walferdange, 125, route de Diekirch.

R. C. Luxembourg B 90.010.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 23 novembre 2004, réf. LSO-AW05579, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 novembre 2004.

Signature.

(095871.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 novembre 2004.

---

**ASSIEME S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.

R. C. Luxembourg B 62.065.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 23 novembre 2004, réf. LSO-AW05461, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 novembre 2004.

Signature.

(095893.3/534/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 novembre 2004.

---

**RB HOLDINGS (LUXEMBOURG), S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1840 Luxembourg, 39, boulevard Joseph II.

R. C. Luxembourg B 71.609.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 22 novembre 2004, réf. LSO-AW05170, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 novembre 2004.

Pour la société

Signature

Un mandataire

(095921.3/304/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 novembre 2004.

---

**AGENCE IMMOBILIERE CLAUDE MICHELS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-5555 Remich, 11, place du Marché.  
R. C. Luxembourg B 47.490.

Les comptes annuels au 31 décembre 2003, enregistrés à Luxembourg, le 8 novembre 2004, réf. LSO-AW01595, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

AGENCE IMMOBILIERE CLAUDE MICHELS, S.à r.l.

Signature

(095898.3/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 novembre 2004.

**SOCOLUX S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2613 Luxembourg, 7, place du Théâtre.  
R. C. Luxembourg B 6.413.

Les comptes annuels au 31 décembre 2003, enregistrés à Luxembourg, le 8 novembre 2004, réf. LSO-AW01591, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

SOCOLUX S.A.

Signature

(095896.3/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 novembre 2004.

**KING GEORGE HOLDINGS LUXEMBOURG II, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Registered office: L-1940 Luxembourg, 174, route de Longwy.  
R. C. Luxembourg B 104.272.

STATUTES

In the year two thousand and four, on the twenty-third of November.

Before the undersigned Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notary, residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

There appeared:

PAUL ROYALTY FUND HOLDINGS II, a California general partnership (hereinafter «PRFH II»), having its registered office in 50 California Street, Suite 3000, San Francisco, CA 94111, USA, here represented by Mr Jean-Marc Ueberecken, LL.M., residing in Luxembourg, by virtue of a proxy, given on 23 November 2004.

Said proxy, initialed ne varietur by the appearing party and the notary, will remain attached to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing party, acting in its hereabove stated capacities, has required the officiating notary to document the deed of incorporation of a société à responsabilité limitée which he deems to incorporate and the articles of incorporation of which shall be as follows:

**A. Purpose - Duration - Name - Registered office**

**Art. 1.** There is hereby established among the current owner of the shares created hereafter and all those who may become members in future, a société à responsabilité limitée (hereinafter the «Company») which shall be governed by the law of 10 August 1915 regarding commercial companies, the Commercial Code, as well as by these articles of incorporation.

**Art. 2.** The purpose of the Company is the holding of shares of common stock of KING GEORGE HOLDINGS II, Inc., a corporation incorporated under the laws of the State of Delaware (USA), acquired by the initial subscription.

The Company may further acquire (i) 7,081.25 shares of common stock and (ii) 40,400.59 shares of the Series B Preferred Stock of KING GEORGE HOLDINGS II, Inc., prenamed, in exchange for a loan issued by the Company to PRFH II (hereinafter the «Loan»).

The Company may take all actions useful or necessary to cause the dissolution of the corporations in which it is a member and further hold, transfer by sale, exchange or otherwise, or otherwise deal in respect of any other form of investment or assets received by the Company upon said dissolution by transfer, exchange, operation of law or otherwise.

The Company may further grant security interests and liens over the assets of the Company as security for its obligations under the Loan, the loan agreement and other related agreements.

The Company may further borrow money from one or more of its members from time to time, in such amounts and on such terms as the Company and such member or members may agree, for the purpose of paying expenses of the Company (hereinafter 'Member Loans'), provided that in all cases, all Member Loans shall be unsecured, fully subordinated to the Loan and, by their terms, payable solely from funds of the Company in excess of the amount necessary to pay all amounts then due and owing under the Loan to the holder of the Loan.

The Company may, for its own account as well as for the account of third parties, carry out all operations which may be useful or necessary to the accomplishment of its purposes or which are related directly or indirectly to its purpose.

**Art. 3.** The Company is incorporated for an unlimited period.

**Art. 4.** The Company will assume the name of KING GEORGE HOLDINGS LUXEMBOURG II, S.à r.l.

**Art. 5.** The registered office of the Company is established in Luxembourg City. It may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of a general meeting of its members. Within the same borough, the registered office may be transferred through simple resolution of the manager or the board of managers. Branches or other offices may be established either in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad.

### B. Share Capital - Shares

**Art. 6.** The Company's share capital is set at three hundred thousand US Dollars (USD 300,000) represented by six thousand (6,000) shares with a par value of fifty US Dollars (USD 50) each.

Each share is entitled to one vote at ordinary and extraordinary general meetings.

**Art. 7.** The share capital may be modified at any time by approval of a majority of the members representing at least three quarters of the share capital. The existing members shall have a preferential subscription right in proportion to the number of shares held by each of them.

**Art. 8.** The Company will recognize only one holder per share. The co-owners shall appoint a single representative who shall represent them with the Company.

**Art. 9.** The Company's shares are freely transferable among members. Inter vivos, they may only be transferred to new members subject to the approval of such transfer given by the other members in a general meeting, at a majority of three quarters of the share capital.

In the event of death, the shares of the deceased member may only be transferred to new members subject to the approval of such transfer given by the other members in a general meeting, at a majority of three quarters of the share capital. Such approval is, however, not required in case the shares are transferred either to the deceased member's parents, descendants or the surviving spouse.

**Art. 10.** The death, suspension of civil rights, bankruptcy or insolvency of one of the members will not cause the dissolution of the Company.

**Art. 11.** Neither creditors, nor assigns, nor heirs may for any reason affix seals on assets or documents of the Company.

### C. Management

**Art. 12.** The Company is managed by one or several managers, who do not need to be members.

The managers are appointed by the general meeting of members which sets the term of their office. They may be dismissed freely at any time and without specific cause, subject to the limitations of the next paragraph.

At least one of the managers of the Company shall be at all times an independent manager (hereinafter the «Independent Manager»). The Independent Manager shall not be a member of the Company and shall have no interest in the profits, losses and capital of the Company and no right to receive any distributions of Company assets. The Independent Manager shall consider only the interests of the Company in acting or otherwise voting on the matters referred to in Article 17. Any Independent Manager shall serve as Independent Manager until the earlier of (i) the termination of the Company and (ii) the resignation of the Independent Manager by delivering notice thereof, together with a suggestion for a successor Independent Manager, to each member; provided, that such resignation shall not be effective until the appointment of a successor Independent Manager by the members. The nominated successor, elected by the members, shall be reasonably qualified to perform the functions of an Independent Manager.

Subject to Article 17, in case of several managers, the Company will be bound in all circumstances by the joint signature of any two managers or by the sole signature of any person to whom such signatory powers shall have been delegated by the board of managers.

**Art. 13.** In case of several managers, the board of managers shall choose from among its members a chairman and a vice-chairman. It may also choose a secretary, who need not be a manager, and who shall be responsible for keeping the minutes of the meetings of the board of managers and of the shareholders.

The board of managers shall meet upon call by the chairman, or two managers, at the place indicated in the notice of meeting.

The chairman shall preside at all meeting of shareholders and of the board of managers, but in his absence, the shareholders or the board of managers may appoint another manager as chairman pro tempore by vote of the majority present at any such meeting.

Written notice of any meeting of the board of managers must be given to managers twenty-four hours at least in advance of the date scheduled for the meeting, except in case of emergency, in which case the nature and the motives of the emergency shall be mentioned in the notice. This notice may be omitted in case of assent of each manager in writing, by cable, telegram, telex or facsimile, or any other similar means of communication. A special convening notice will not be required for a board meeting to be held at a time and location determined in a prior resolution adopted by the board of managers.

Any managers may act at any meeting of the board of managers by appointing in writing or by cable, telegram, telex or facsimile another manager as his proxy. A manager may represent one or more of his colleagues.

Any manager may participate in any meeting of the board of managers by conference-call or by other similar means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to hear one another. The participation in a meeting by these means is equivalent to a participation in person at such meeting.

The board of managers can deliberate or act validly only if at least a majority of the managers is present or represented at a meeting of the board of managers.

Subject to Article 17, decisions shall be taken by a majority of votes of the managers present or represented at such meeting.

The board of managers may, unanimously, pass resolutions by circular means when expressing its approval in writing, by cable, telegram, telex or facsimile, or any other similar means of communication, to be confirmed in writing. The entirety will form the minutes giving evidence of the passing of the resolution.

**Art. 14.** The minutes of any meeting of the board of managers shall be signed by the chairman or, in his absence, by the vice-chairman, or by two managers. Copies or excerpts of such minutes, which may be produced in judicial proceedings or otherwise shall be signed by the chairman, or by two managers.

**Art. 15.** The death or resignation of a manager, for any reason whatsoever, shall not cause the dissolution of the Company.

**Art. 16.** The managers do not assume, by reason of their position, any personal liability in relation to commitments regularly made by them in the name of the Company. They are authorised agents only and are therefore merely responsible for the execution of their mandate.

**Art. 17.** The Company shall not, without the written consent or ratification of the specific act by the Independent Manager by written instrument executed by the Independent Manager, take any of the following actions:

- (i) except as contemplated by Art. 2, incur or assume any indebtedness;
- (ii) take any act which would make it impossible to carry on the ordinary business of the Company;
- (iii) possess assets of the Company, or assign assets of the Company, for purposes other than the Company's purpose;
- (iv) except as contemplated by Article 2, make any loans or extend any credit to, or acquire any indebtedness of any of the members;
- (v) perform any act that would subject the members to liability as a member in any jurisdiction;
- (vi) acquire any equity securities of any of the members;
- (vii) merge or consolidate with or into any other person, or sell, lease, assign, transfer or otherwise dispose of all or substantially all of its assets;
- (viii) amend this document;
- (ix) except as contemplated by Article 2, create, grant or suffer to exist any liens on the assets of the Company;
- (x) confess any judgment against the Company;
- (xi) acquire any asset other than as contemplated by Article 2; or
- (xii) engage in any business other than that set forth in Article 2.

#### **D. Decisions of the sole member - Collective decisions of the members**

**Art. 18.** Each member may participate in the collective decisions irrespective of the numbers of shares which it owns. Each member is entitled to as many votes as it holds or represents shares.

**Art. 19.** Collective decisions are only validly taken insofar as they are adopted by members owning more than half of the share capital.

The amendment of the articles of incorporation requires the approval of a majority of members representing at least three quarters of the share capital.

**Art. 20.** The sole member exercises the powers granted to the general meeting of members under the provisions of section XII of the law of 10 August 1915 on commercial companies, as amended.

#### **E. Financial year - Annual accounts - Distribution of profits**

**Art. 21.** The Company's financial year commences on the first day of January of each year and ends on the last day of December of the same year.

**Art. 22.** Each year on the last day of December, the accounts are closed and the managers prepare an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities. Each member may inspect the above inventory and balance sheets at the Company's registered office.

**Art. 23.** Five per cent of the net profit are set aside for the establishment of a statutory reserve, until such reserve amounts to ten per cent of the share capital. The balance may be freely used by the members. The board of managers is authorised to distribute interim dividends in case the funds available for distribution are sufficient.

#### **F. Dissolution - Liquidation**

**Art. 24.** In the event of a dissolution of the Company, the Company shall be liquidated by one or more liquidators, which do not need to be members, and which are appointed by the general meeting of members which will determine their powers and fees. Unless otherwise provided, the liquidators shall have the most extensive powers for the realisation of the assets and payment of the liabilities of the Company.

The surplus resulting from the realisation of the assets and the payment of the liabilities shall be distributed among the members proportionally to the shares of the Company held by them.

**Art. 25.** All matters not governed by these articles of incorporation shall be determined in accordance with the law of 10 August 1915 on commercial companies, the Commercial Code and amendments thereto.

*Subscription and payment*

**Contribution**

PRFH II, prenamed, represented as mentioned hereabove, declared to make a contribution in kind to the new company consisting of 799.41 shares of Series B Preferred Stock having a value of 300,000 US Dollars of the company KING GEORGE HOLDINGS II, Inc., a corporation incorporated under the laws of the State of Delaware (USA), having its registered office at c/o Corporation Service Company, 2711 Centerville Road, Suite 400, Wilmington, Delaware 19808.

It results from a declaration drawn up on 23 November 2004, and signed by Mr Lionel Leventhal, acting as manager representative of the general partner of PAUL ROYALTY FUND II, L.P. itself managing partner of PRFH II that the contribution is valued at three hundred thousand US Dollars.

It results likewise from a certificate issued by KING GEORGE HOLDINGS II, Inc., prenamed, on 23 November 2004, that:

- PAUL ROYALTY FUND HOLDINGS II owns 799.41 shares of Series B Preferred Stock (hereinafter referred to as «Shares») issued by KING GEORGE HOLDINGS II, Inc., prenamed,
- the Shares are in registered form,
- it is the legal owner solely entitled to the Shares and possessing the power to dispose of the Shares,
- there exists no pre-emption right nor any other right by virtue of which any person or entity may be entitled to demand that one or more of the Shares be transferred to him,
- none of the Shares are encumbered with any pledge or usufruct, there exists no right to acquire any pledge or usufruct of the Shares.
- The Shares are freely transferable.»

Such declaration and certificate, after signature ne varietur by the proxy holder and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

*Transitional dispositions*

The first financial year shall begin on the date of the formation of the Company and shall end on 31 December 2004.

*Valuation*

For registration purposes, the corporate share capital is valued at two hundred thirty thousand one hundred eighty-five euros (EUR 230,185).

*Expenses*

The expenses, costs, fees or charges in any form whatsoever which shall be borne by the Company as a result of its incorporation are estimated at approximately five thousand four hundred (5,400.-) euro.

*Resolutions*

Immediately after the incorporation of the Company, the sole member, representing the entirety of the subscribed capital, has passed the following resolutions:

1. The registered office of the Company shall be at 174, route de Longwy, L-1940 Luxembourg.
2. The sole member resolved to elect HALSEY, S.à r.l., with registered office at 174, route de Longwy, L-1940 Luxembourg, recorded with the Luxembourg Trade and Companies' Register Section B number 50.984, as a manager and as the Independent Manager (as defined under Article 12) of the Company for an indefinite period.
3. The sole member further resolved to elect:
  - Mr Clarke B. Futch, with professional address at Paul Capital, Two Grand Central Tower, 140 East 45th Street, 44th Floor, New York, NY 10017, USA; and,
  - Mrs Carroll Archibald, with professional address at Paul Capital, 50 California Street, Suite 3000, San Francisco, CA 94111, USA,
 as managers of the Company for an indefinite period.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day stated at the beginning of this document.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that upon request of the above-appearing person, the present deed is worded in English followed by a French translation and in case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

The document having been read to the person appearing such person, signed together with Us the notary the present deed.

**Suit la traduction en français du texte qui précède:**

L'an deux mille quatre, le vingt-trois novembre.

Par-devant Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

A comparu:

PAUL ROYALTY FUND HOLDINGS II, une société en nom collectif de l'Etat de Californie (ci-après PRFH II), ayant son siège social au 50 California Street, Suite 3000, San Francisco, CA 94111, USA, USA, ici représentée par M. Jean-Marc Ueberecken, LL.M., demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée en date du 23 novembre 2004.

La procuration signée ne varietur par le comparant et par le notaire soussigné restera annexée au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Lequel comparant, représenté comme dit ci-avant, a requis le notaire instrumentant de dresser acte d'une société à responsabilité limitée qu'il déclare constituer et dont il a arrêté les statuts comme suit:

#### **A. Objet - Durée - Dénomination - Siège**

**Art. 1<sup>er</sup>.** Il est formé par les présentes entre le propriétaire actuel des parts ci-après créées et tous ceux qui pourront le devenir par la suite, une société à responsabilité limitée (la «Société») qui sera régie par la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciale, le Code de Commerce, ainsi que par les présents statuts.

**Art. 2.** La Société a pour objet la détention d'actions ordinaires de KING GEORGE HOLDINGS II, Inc., une société constituée selon les lois de l'état du Delaware (USA), acquises lors de la souscription initiale.

La Société peut également souscrire (i) 7.081,25 actions ordinaires et (ii) 40.400,59 actions préférentielles de classe B de KING GEORGE HOLDINGS II, Inc., susmentionnée, en échange d'un prêt émis par la Société en faveur de PRFH II (ci-après le «Prêt»).

La Société peut également réaliser toutes opérations utiles ou nécessaires pour entraîner la dissolution des sociétés dont elle est actionnaire et ensuite détenir, céder par vente, échange ou autre, ou effectuer tous autres types de transactions relatives aux investissements ou actifs reçus par la Société lors des dites dissolutions à la suite de cession, échange, effet de la loi ou autre.

La Société peut également garantir et émettre des sûretés sur les actifs de la Société pour garantir ses engagements en vertu du Prêt, de l'accord de prêt et de tous autres accords y relatifs.

La Société peut également emprunter des liquidités auprès d'un ou plusieurs de ses membres de temps à autre, dont les montants et dont les conditions sont fixés par la Société et ledit ou lesdits membres, afin de régler les dépenses de la Société (ci-après les «Prêts Membre»), sous réserve que dans tous les cas, tous les Prêts Membre soient non garantis, entièrement subordonnés au Prêt et, selon leurs termes, uniquement payables par les fonds de la Société disponibles au-delà des montants nécessaires au paiement des sommes dues et échues conformément au Prêt à l'égard du bénéficiaire du Prêt.

La société peut par ailleurs réaliser, tant pour son compte personnel que pour le compte de tiers, toutes les opérations qui seraient utiles ou nécessaires à la réalisation de son objet social ou qui se rapporteraient directement ou indirectement à cet objet social.

**Art. 3.** La Société est constituée pour une durée indéterminée.

**Art. 4.** La Société prend la dénomination de KING GEORGE HOLDINGS LUXEMBOURG II, S.à r.l.

**Art. 5.** Le siège social est établi à Luxembourg-Ville. Il peut être transféré en toute autre localité du Grand-Duché en vertu d'une décision de l'assemblée générale des associés. A l'intérieur de la commune, le siège social pourra être transféré par simple décision du gérant ou du conseil de gérance. La Société peut ouvrir des agences ou succursales dans toutes autres localités du pays ou dans tous autres pays.

#### **B. Capital social - Parts sociales**

**Art. 6.** Le capital social est fixé à la somme de trois cents mille US Dollars (USD 300.000) représentée par six mille (6.000) parts sociales, d'une valeur de cinquante US Dollars (USD 50) chacune.

Chaque part sociale donne droit à une voix dans les délibérations des assemblées générales ordinaires et extraordinaires.

**Art. 7.** Le capital social pourra, à tout moment, être modifié moyennant accord de (i) la majorité des associés (ii) représentant au moins les trois quarts du capital social. Les parts sociales à souscrire seront offertes par préférence aux associés existants, proportionnellement à la partie du capital qui représente leurs parts sociales.

**Art. 8.** La Société ne reconnaît qu'un seul propriétaire pour chaque part sociale. Les copropriétaires indivis de parts sociales sont tenus de se faire représenter auprès de la Société par une seule et même personne.

**Art. 9.** Les parts sociales sont librement cessibles entre associés. Les parts sociales ne peuvent être cédées entre vifs à des non-associés qu'avec l'agrément donné en assemblée générale des associés représentant au moins les trois quarts du capital social.

En cas de décès d'un associé, les parts sociales de ce dernier ne peuvent être transmises à des non-associés que moyennant l'agrément, donné en assemblée générale, des associés représentant les trois quarts des parts appartenant aux associés survivants. Dans ce dernier cas cependant, le consentement n'est pas requis lorsque les parts sont transmises, soit à des ascendants ou descendants de l'associé décédé, soit au conjoint survivant.

**Art. 10.** Le décès, l'interdiction, la faillite ou la déconfiture de l'un des associés ne met pas fin à la Société.

**Art. 11.** Les créanciers, ayants droit ou héritiers ne pourront, pour quelque motif que ce soit, apposer des scellés sur les biens et documents de la Société.

#### **C. Gérance**

**Art. 12.** La Société sera gérée par un ou plusieurs gérants, qui n'ont pas besoin d'être associés.

Les gérants seront nommés par l'assemblée générale des associés laquelle fixera la durée de leur mandat. Ils seront librement révocables à tout moment et sans cause, sous réserve des restrictions énoncées au paragraphe suivant.

Au moins un des gérants de la Société devra à tout moment être un gérant indépendant (ci-après le «Gérant Indépendant»). Le Gérant Indépendant ne devra pas être membre de la Société et ne devra pas être intéressé aux profits, pertes et au capital de la Société, ni disposer d'aucun droit de percevoir des distributions d'avoirs de la Société. Le Gérant Indépendant devra prendre en considération uniquement les intérêts de la Société pour toute action ou vote sur des affaires visées à l'Article 17. Un Gérant Indépendant occupera le mandat de Gérant Indépendant jusqu'au premier

des évènements suivants (i) la fin de la Société et (ii) la démission du Gérant Indépendant, par la délivrance d'une notification, accompagnée d'une proposition de successeur, à chaque membre; étant entendu que cette démission ne deviendra effective qu'à l'élection du successeur au mandat de Gérant Indépendant par les membres. Le successeur désigné, élu par les membres, devra disposer des qualifications suffisantes pour effectuer le mandat de Gérant Indépendant.

Sous réserve des dispositions de l'Article 17, en cas de pluralité de gérants, la Société sera engagée en toutes circonstances par la signature conjointe de deux gérants ou par la signature individuelle de toute personne à laquelle de tels pouvoirs auront été délégués par le conseil de gérance.

**Art. 13.** En cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance choisira en son sein un président et pourra également choisir parmi ses membres un vice-président. Il pourra également choisir un secrétaire qui n'a pas besoin d'être gérant et qui sera en charge de la tenue des procès-verbaux des réunions du conseil de gérance et des assemblées des associés.

Le conseil de gérance se réunira sur la convocation du président ou de deux gérants, au lieu indiqué dans l'avis de convocation.

Le président présidera toutes les réunions de l'assemblée des associés et du conseil de gérance; en son absence les associés ou le conseil de gérance pourront désigner à la majorité des personnes présentes un autre gérant pour assumer la présidence pro tempore de ces réunions.

Avis écrit de toute réunion du conseil de gérance sera donné à tous les gérants au moins vingt-quatre heures avant la date prévue pour la réunion, sauf s'il y a urgence, auquel cas la nature et les motifs de cette urgence seront mentionnés dans l'avis de convocation. Il pourra être passé outre à cette convocation à la suite de l'assentiment de chaque gérant par écrit ou par câble, télégramme, télex, télécopieur ou tout autre moyen de communication similaire. Une convocation spéciale ne sera pas requise pour une réunion du conseil de gérance se tenant à une heure et un endroit déterminés dans une résolution préalablement adoptée par le conseil de gérance.

Tout gérant pourra se faire représenter à toute réunion du conseil de gérance en désignant par écrit ou par câble, télégramme, télex ou télécopie un autre gérant comme son mandataire. Un gérant peut représenter plusieurs de ses collègues.

Tout gérant peut participer à une réunion du conseil de gérance par conférence téléphonique ou d'autres moyens de communication similaires où toutes les personnes prenant part à cette réunion peuvent s'entendre les unes les autres. La participation à une réunion par ces moyens équivaut à une présence en personne à une telle réunion.

Le conseil de gérance ne pourra délibérer ou agir valablement que si la majorité au moins des gérants est présente ou représentée à la réunion du conseil de gérance.

Les décisions sont prises à la majorité des voix des gérants présents ou représentés à cette réunion.

Le conseil de gérance pourra, à l'unanimité, prendre des résolutions par voie circulaire en exprimant son approbation au moyen d'un ou de plusieurs écrits ou par câble, télégramme, télex, télécopieur ou tout autre moyen de communication similaire, à confirmer par écrit, le tout ensemble constituant le procès-verbal faisant preuve de la décision intervenue.

**Art. 14.** Les procès-verbaux de toutes les réunions du conseil de gérance seront signés par le président ou, en son absence, par le vice-président, ou par deux gérants. Les copies ou extraits des procès-verbaux destinés à servir en justice ou ailleurs seront signés par le président ou par deux gérants.

**Art. 15.** Le décès d'un gérant ou sa démission, pour quelque motif que ce soit, n'entraîne pas la dissolution de la Société.

**Art. 16.** Les gérants ne contractent, en raison de leur fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société. Simples mandataires, ils ne sont responsables que de l'exécution de leur mandat.

**Art. 17.** La Société ne pourra, sans l'accord écrit ou la ratification de l'acte précis par le Gérant Indépendant au moyen d'un écrit signé du Gérant Indépendant, prendre les mesures suivantes:

- (i) sauf tel que prévu à l'Article 2, contracter ou assumer tout type d'endettement;
- (ii) faire des actes rendant impossible la poursuite de l'activité normale de la Société;
- (iii) posséder des actifs de la Société, ou céder des actifs de la Société, à des fins distinctes de l'objet de la Société;
- (iv) sauf tel que prévu à l'Article 2, accorder des prêts ou étendre des crédits à, ou acquérir toute dette d'un de ses membres;
- (v) effectuer tout acte pouvant engager la responsabilité des membres en tant que membre devant toute juridiction;
- (vi) acquérir toutes parts sociales détenue par tout membre;
- (vii) fusionner avec ou dans toute autre entité, ou vendre, louer, céder, transférer ou aliéner de toute autre manière tous ou presque tous ses actifs;
- (viii) modifier le présent document;
- (ix) sauf tel que prévu à l'Article 2, constituer, accorder ou laisser subsister toutes sûretés sur les actifs de la Société;
- (x) faire un aveu concédant jugement à l'encontre de la Société;
- (xi) faire l'acquisition d'actifs non prévus à l'Article 2; ou
- (xii) exercer une activité autre que celle prévue à l'Article 2.

#### **D. Décisions de l'associé unique - Décisions collectives des associés**

**Art. 18.** Chaque associé peut participer aux décisions collectives quel que soit le nombre de parts qui lui appartient. Chaque associé a un nombre de voix égal au nombre de parts qu'il possède ou représente.

**Art. 19.** Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles ont été adoptées par des associés représentant plus de la moitié du capital social.

Les statuts ne peuvent être modifiés que moyennant décision de la majorité des associés représentant les trois quarts du capital social.

**Art. 20.** L'associé unique exerce les pouvoirs dévolus à l'assemblée des associés par les dispositions de la section XII de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée.

#### **E. Année sociale - Bilan - Répartition**

**Art. 21.** L'année sociale de la Société commence le premier jour du mois de janvier de chaque année et se termine le dernier jour du mois de décembre de la même année.

**Art. 22.** Chaque année, au dernier jour du mois de décembre, les comptes sont arrêtés et le ou les gérant(s) dressent un inventaire comprenant l'indication des valeurs actives et passives de la Société. Tout associé peut prendre communication au siège social de l'inventaire et du bilan.

**Art. 23.** Sur le bénéfice net, il est prélevé 5 % (cinq pour cent) pour la constitution d'un fonds de réserve jusqu'à ce que celui-ci atteigne 10 % (dix pour cent) du capital social. Le solde est à la libre disposition de l'assemblée générale. Le conseil de gérance est autorisé à distribuer des dividendes intérimaires si les fonds nécessaires à une telle distribution sont disponibles.

#### **F. Dissolution - Liquidation**

**Art. 24.** En cas de dissolution de la Société, la liquidation sera faite par un ou plusieurs liquidateur(s), associé(s) ou non, nommé(s) par l'assemblée des associés qui fixera leurs pouvoirs et leurs émoluments. Sauf disposition contraire, le ou les liquidateur(s) auront les pouvoirs les plus étendus pour la réalisation de l'actif et le paiement du passif.

L'actif, après déduction du passif, sera partagé entre les associés en proportion des parts sociales détenues dans la Société.

**Art. 25.** Pour tout ce qui n'est pas réglé par les présents statuts, les associés s'en réfèrent aux dispositions de la loi du 10 août 1915, du Code de Commerce, et de leurs amendements.

#### *Souscription et libération*

##### **Apport**

PRFH II, susmentionnée, représentée tel que décrit ci-dessus, déclare effectuer un apport en nature à la nouvelle société de 799.41 actions préférentielles de Série B ayant une valeur de 300.000 US Dollars de la société KING GEORGE HOLDINGS II Inc., une société du Delaware (USA), ayant son siège social au c/o Corporation Service Company, 2711 Centerville Road, Suite 400, Wilmington, Delaware 19808.

Il résulte d'une déclaration faite le 23 novembre 2004, et signé par M. Lionel Leventhal, agissant en qualité de représentant de l'administrateur de l'associé commandité de PAUL ROYALTY FUND II, L.P., société commanditaire de PRFH II, que l'apport est valorisé à un montant de trois cents mille US Dollars.

Il résulte de la même façon d'un certificat émis par KING GEORGE HOLDINGS II, Inc., susmentionnée, en date du 23 novembre 2004, que:

- «PAUL ROYALTY FUND HOLDINGS II détient 799,41 actions préférentielles de Série B (ci-après désignées par «les Actions») émises par KING GEORGE HOLDINGS II, Inc., susmentionnée.
- Les Actions sont nominatives.
- Il est le détenteur légal unique à avoir des droits sur ces Actions et ayant le droit de disposer des Actions.
- Il n'existe aucun droit de préemption ni aucun autre droit en vertu duquel toute personne ou entité pourrait être en droit d'exiger qu'une ou plusieurs de ces Actions lui soit cédée.
- Aucune des Actions n'est grevée d'aucun gage ou usufruit, il n'existe aucun droit d'acquérir un gage ou usufruit sur les Actions.
- Les Actions sont librement transmissibles.»

Ces déclaration et certificat, après signature ne varietur du mandataire et du notaire soussigné, resteront annexés au présent acte pour être soumis avec celui-ci aux formalités d'enregistrement.

#### *Dispositions transitoires*

Le premier exercice social commence à la date de la constitution de la Société et finira le 31 décembre 2004.

#### *Estimation*

Pour les besoins d'enregistrement, le capital social est estimé à un montant de deux cent trente mille cent quatre-vingt-cinq euros (EUR 230.185).

#### *Frais*

Les parties ont évalué le montant des frais et dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à charge en raison de sa constitution à environ cinq mille quatre cents (5.400) euros.

#### *Résolutions*

Et aussitôt l'associé unique, représentant l'intégralité du capital social a pris les résolutions suivantes:

1. Le siège social de la Société est établi au 174, route de Longwy, L-1940 Luxembourg.
2. L'associé unique a décidé d'élire HALSEY, S.à r.l., ayant son siège social au 174, route de Longwy, L-1940 Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous la Section B, numéro 50.984, comme gérant et en tant que Gérant Indépendant (tel que défini à l'Article 12) de la Société pour une durée indéterminée.
3. L'associé unique a décidé également d'élire:

- M. Clarke B. Futch, avec adresse professionnelle à Paul Capital, Two Grand Central Tower, 140 East 45th Street, 44th Floor, New York, NY 10017, USA; and,  
 - Mme Carroll Archibald, avec adresse professionnelle à Paul Capital, 50 California Street, Suite 3000, San Francisco, CA 94111, USA,

comme gérants de la Société pour une durée indéterminée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, les jours, mois et an qu'en tête des présentes.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais constate que sur demande du comparant, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française et qu'en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, ce dernier fait foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, le comparant a signé le présent acte avec nous, Notaire.

Signé: J.-M. Ueberecken, A. Schwachtgen.

Enregistré à Luxembourg, le 25 novembre 2004, vol. 145S, fol. 81, case 2. – Reçu 2.292 euros.

*Le Receveur (signé): Muller.*

Pour expédition, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 novembre 2004.

J. Elvinger.

Signé par Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, agissant en vertu d'un mandat verbal, en remplacement de son collègue Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg, momentanément absent.

(096476.3/230/425) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 novembre 2004.

**TR IMMOBILIERE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1461 Luxembourg, 31, rue d'Eich.

R. C. Luxembourg B 100.954.

—  
 EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 2 novembre 2004 que:

- Maître Serge Marx a démissionné de ses fonctions d'administrateur,
- Monsieur Jacques Remy, administrateur de sociétés, demeurant à L-1724 Luxembourg, 43, boulevard du Prince Henri, né le 2 juillet 1957 à Luxembourg a été nommé en remplacement pour un terme de six ans.

Luxembourg, le 2 novembre 2004.

*Pour la société*

Signature

*Un mandataire*

Enregistré à Luxembourg, le 10 novembre 2004, réf. LSO-AW02223. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(095843.3/304/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 novembre 2004.

**ECO FINANCIERE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2210 Luxembourg, 54, boulevard Napoléon 1<sup>er</sup>.

R. C. Luxembourg B 87.376.

—  
 Suite aux décisions de l'assemblée générale extraordinaire du 3 mai 2002, Monsieur Fabio Gaggini, avocat, né le 6 mars 1956 à CH-Gentilino (Suisse), ayant son domicile professionnel à CH-6901 Lugano, via Somaini 10, a été nommé administrateur-délégué chargé de la gestion journalière de la société avec le pouvoir d'engager la société par sa seule signature.

Luxembourg, le 12 novembre 2004.

*Pour ECO FINANCIERE S.A.*

MeesPierson INTERTRUST FINANCIAL ENGINEERING S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 22 novembre 2004, réf. LSO-AW05051. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(095923.3/528/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 novembre 2004.

**SILTAL FIN S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1637 Luxembourg, 9-11, rue Goethe.

R. C. Luxembourg B 38.539.

—  
 Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 26 novembre 2004, réf. LSO-AW06330, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(095928.3/043/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 novembre 2004.

**TRAVEL INVEST S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1740 Luxembourg, 83, rue de Hollerich.  
R. C. Luxembourg B 97.406.

*Extrait des résolutions adoptées lors de l'assemblée générale extraordinaire  
du 1<sup>er</sup> novembre 2004, tenue au siège de la société*

Lors de l'assemblée du 1<sup>er</sup> novembre 2004, il a été décidé ce qui suit:

- d'accepter la démission de Madame Ariane Slinger en tant qu'administrateur de la société. Décharge pleine et entière lui est donnée;
- de nommer Madame Karine Sgaravizzi, née le 4 mars 1971 à Nice (France), avec adresse au 6, route de Bastogne, B-6700 Arlon, en remplacement de Madame Ariane Slinger, administrateur sortant, dont elle terminera le mandat;
- de transférer le siège social au 14, rue du Marché aux Herbes, L-1728 Luxembourg, au 83, rue de Hollerich, L-1740 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Extrait certifié sincère et conforme

*Pour le Conseil d'Administration*

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 25 novembre 2004, réf. LSO-AW06056. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(095911.3/4287/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 novembre 2004.

---

**SOCIETE DE DEVELOPPEMENT AGORA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-4008 Esch-sur-Alzette, Site de Belval.  
R. C. Luxembourg B 78.126.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 19 novembre 2004, réf. LSO-AW04861, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

R. Kocian / U. Hellweg

*Conseiller de direction / Directeur*

(095943.3/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 novembre 2004.

---

**GLADYS S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.  
R. C. Luxembourg B 60.054.

*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 28 juin 2004*

L'assemblée reconduit le mandat des administrateurs, Madame Joëlle Lietz, Madame Denise Vervaeet et Monsieur Pierre Schill, ainsi que celui du commissaire aux comptes, FIDUCIAIRE GLACIS, S.à r.l., pour une période venant à échéance à l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 novembre 2004.

*Pour la société*

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 12 novembre 2004, réf. LSO-AW03037. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): Signature.*

(096108.3/506/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 novembre 2004.

---

**GLADYS S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.  
R. C. Luxembourg B 60.054.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 12 novembre 2004, réf. LSO-AW03053, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la société*

Signature

(096119.3/506/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 novembre 2004.

---

**PROCON ASSETS HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1130 Luxembourg, 14, rue d'Anvers.  
R. C. Luxembourg B 56.323.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Diekirch, le 19 novembre 2004, réf. DSO-AW00120, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(095969.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 novembre 2004.

---

**PROCON ASSETS HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1130 Luxembourg, 14, rue d'Anvers.  
R. C. Luxembourg B 56.323.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Diekirch, le 19 novembre 2004, réf. DSO-AW00122, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(095971.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 novembre 2004.

---

**PROCON ASSETS HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1130 Luxembourg, 14, rue d'Anvers.  
R. C. Luxembourg B 56.323.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Diekirch, le 19 novembre 2004, réf. DSO-AW00123, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(095973.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 novembre 2004.

---

**PROCON ASSETS HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1130 Luxembourg, 14, rue d'Anvers.  
R. C. Luxembourg B 56.323.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Diekirch, le 19 novembre 2004, réf. DSO-AW00126, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(095968.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 novembre 2004.

---

**MELFIN B.V., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1933 Luxembourg, 45, rue Sigg y vu Lëtzebuerg.  
R. C. Luxembourg B 88.944.

EXTRAIT

L'associé unique de la Société, MELCHEMIE GROUP B.V., S.à r.l., constituée et régie sous les lois des Pays-Bas, ayant son siège social, à Arnhem, a décidé en date du 25 août 2004:

- d'accepter la démission de Monsieur Oscar Nettl comme gérant A de la Société, avec effet immédiat; et
- de nommer pour une durée illimitée Monsieur Joost Louis Spoel., comme gérant A de la Société, avec effet immédiat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour MELFIN B.V., S.à r.l.*

Signature

*Un mandataire*

Enregistré à Luxembourg, le 26 novembre 2004, réf. LSO-AW06569. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(095939.3/2460/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 novembre 2004.

---

**T.H. CO JEUX AUTOMATIQUES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-8311 Capellen, 86, route d'Arlon.  
R. C. Luxembourg B 72.725.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 19 novembre 2004, réf. LSO-AW04676, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(096029.3/4185/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 novembre 2004.

---

**T.H. CO JEUX AUTOMATIQUES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-8311 Capellen, 86, route d'Arlon.  
R. C. Luxembourg B 72.725.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 19 novembre 2004, réf. LSO-AW04679, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(096028.3/4185/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 novembre 2004.

---

**T.H. CO JEUX AUTOMATIQUES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-8311 Capellen, 86, route d'Arlon.  
R. C. Luxembourg B 72.725.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 19 novembre 2004, réf. LSO-AW04674, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

SOFICODEC, S.à r.l.

Signature

(096026.3/4185/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 novembre 2004.

---

**UBS BRINSON FUND MANAGEMENT COMPANY S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1150 Luxembourg, 291, route d'Arlon.  
R. C. Luxembourg B 67.517.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, réf. LSO-AW05943, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 novembre 2004.

*Pour UBS BRINSON FUND MANAGEMENT COMPANY S.A.*

UBS FUND SERVICES (LUXEMBOURG) S.A.

C. Nilles / I. Asseray

*Associate Director / Director*

(095952.3/000/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 novembre 2004.

---

**SPORTFASHION, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-7520 Mersch, 35, rue Grande-Duchesse Charlotte.  
R. C. Luxembourg B 29.916.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Diekirch, le 24 novembre 2004, réf. DSO-AW00195, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 26 novembre 2004.

*Pour la société*

COFINOR S.A.

Signature

*Un mandataire*

(095948.3/000/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 novembre 2004.

---

**CLOS FINANCE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2163 Luxembourg, 27, avenue Monterey.  
R. C. Luxembourg B 80.016.

Le bilan et le compte de profits et pertes au 31 décembre 2003, enregistrés à Luxembourg, le 23 novembre 2004, réf. LSO-AW05592, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 novembre 2004.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 novembre 2004.

*Pour CLOS FINANCE S.A.*

UNIVERSAL MANAGEMENT SERVICES, S.à r.l.

*Administrateur*

*Signatures*

(095980.3/029/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 novembre 2004.

---

**CAMPIMOL, SOCIETE FINANCIERE DE LA CAMPINE, Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 59, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 3.571.

Le bilan et le compte de profits et pertes au 30 juin 2004, enregistrés à Luxembourg, le 23 novembre 2004, réf. LSO-AW05608, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 novembre 2004.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 novembre 2004.

*Pour CAMPIMOL, SOCIETE FINANCIERE DE LA CAMPINE*

*Société Anonyme Holding*

*M. Juncker*

*Administrateur*

(095981.3/029/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 novembre 2004.

---

**AUDITEURS & ADMINISTRATEURS ASSOCIES S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1240 Luxembourg, 32, boulevard Joseph II.  
R. C. Luxembourg B 93.937.

Le bilan au 31 décembre 2003, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 24 novembre 2004, réf. LSO-AW05870, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 novembre 2004.

*Signature.*

(095979.3/657/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 novembre 2004.

---

**STOPERA HOLDING, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.  
R. C. Luxembourg B 93.627.

*Extrait des résolutions de l'Unique Associé prises le 23 novembre 2004*

L'unique Associé de STOPERA HOLDING, S.à r.l. (la «Société»), a décidé comme suit:

- de nommer Monsieur Michael Bartoncik, né le 19 mai 1970, avec adresse professionnelle, Koliste 55, 602 00 Brno, Czech Republic, en qualité de gérant de la société et ce avec effet rétroactif au 29 juillet 2004.

Le Conseil de gérance se compose comme suit:

Monsieur Michael Bartoncik: Gérant

LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A.: Gérant

Luxembourg, le 23 novembre 2004.

LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A.

*Gérant*

*Signature*

Enregistré à Luxembourg, le 24 novembre 2004, réf. LSO-AW05769. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(096049.3/710/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 novembre 2004.

---

**E-XCELL COMMUNICATIONS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,-.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 59, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 78.355.

En date du 16 novembre 2004, le nom de l'Associé Unique de la société, BGL-MeesPierson TRUST (LUXEMBOURG) S.A. a été changé lors d'une A.G.E. en MeesPierson INTERTRUST (LUXEMBOURG) S.A.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 novembre 2004.

*Pour E-XCELL COMMUNICATIONS, S.à r.l.*

UNIVERSAL MANAGEMENT SERVICES, S.à r.l.

*Gérant*

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 23 novembre 2004, réf. LSO-AW05602. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(096032.3/029/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 novembre 2004.

**E-XCELL COMMUNICATIONS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,-.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 59, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 78.355.

*Extrait du contrat d'achat d'actions daté du 17 novembre 2004*

Entre la société

MeesPierson INTERTRUST (LUXEMBOURG) S.A. (anciennement BGL-MeesPierson TRUST (LUXEMBOURG) S.A.), ayant son siège social au 27 Avenue Monterey, L-2163 Luxembourg, ci-après dénommée «le vendeur»

et la société

ISPAT INTERNATIONALE N.V., ayant son siège social au 20, Hofplein, 15<sup>e</sup> étage, NL-3032 AC Rotterdam, Pays-Bas, ci-après dénommée «l'acheteur».

Le vendeur vend et transfère irrévocablement à l'acheteur, qui accepte, 500 parts sociales, représentant l'entière part du capital social de la société E-XCELL COMMUNICATIONS, S.à r.l., ayant son siège social au 59 Boulevard Royal, L-2449 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 novembre 2004.

*Pour E-XCELL COMMUNICATIONS, S.à r.l.*

UNIVERSAL MANAGEMENT SERVICES, S.à r.l.

*Gérant*

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 23 novembre 2004, réf. LSO-AW05605. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(096034.3/029/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 novembre 2004.

**CR FIRENZE GESTION INTERNATIONALE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1930 Luxembourg, 12, avenue de la Liberté.

R. C. Luxembourg B 78.417.

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Statutaire du 4 novembre 2004, que l'Assemblée a pris, entres autres, la résolution suivante:

*Première résolution*

L'Assemblée décide de fixer le nombre des Administrateurs à (7) sept et de nommer Monsieur Alessio Fontani en qualité de nouvel administrateur.

Le mandat de Monsieur Alessio Fontani prendra fin, à l'instar des autres administrateurs, à l'issue de l'Assemblée Générale Statutaire de 2007.

CR FIRENZE GESTION INTERNATIONALE S.A.

C. Beffi

Enregistré à Luxembourg, le 19 novembre 2004, réf. LSO-AW04500. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(095924.3/4287/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 novembre 2004.

**PORTUGALIA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-3780 Tétange, 55-57, rue des Légionnaires.  
R. C. Luxembourg B 82.412.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Diekirch, le 21 octobre 2004, réf. DSO-AV00169, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 26 novembre 2004.

*Pour la société*  
COFINOR S.A.  
Signature  
*Un mandataire*

(095953.3/000/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 novembre 2004.

---

**WINKY FINANCES S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2420 Luxembourg, 15, avenue Emile Reuter.  
R. C. Luxembourg B 90.777.

Le bilan au 30 juin 2004, enregistré à Luxembourg, le 25 novembre 2004, réf. LSO-AW06170, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

WINKY FINANCES S.A., Société Anonyme  
T. Fleming / C. Schmitz  
*Administrateur / Administrateur*

(095982.3/045/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 novembre 2004.

---

**ERROL FINANCES S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2420 Luxembourg, 15, avenue Emile Reuter.  
R. C. Luxembourg B 90.755.

Le bilan au 30 juin 2004, enregistré à Luxembourg, le 25 novembre 2004, réf. LSO-AW06176, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

ERROL FINANCES S.A., Société Anonyme  
T. Fleming / C. Schmitz  
*Administrateur / Administrateur*

(095985.3/045/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 novembre 2004.

---

**ACTION MARKETING, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1150 Luxembourg, 291, route d'Arlon.  
R. C. Luxembourg B 69.266.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 26 novembre 2004, réf. LSO-AW06599, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 novembre 2004.

Signature.

(096170.3/727/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 novembre 2004.

---

**ACTION MARKETING, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1150 Luxembourg, 291, route d'Arlon.  
R. C. Luxembourg B 69.266.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 26 novembre 2004, réf. LSO-AW06595, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 novembre 2004.

Signature.

(096172.3/727/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 novembre 2004.

---

**IRL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-6463 Echternach, 44A, rue Maximilien.  
R. C. Luxembourg B 90.045.

Le bilan au 30 juin 2002, enregistré à Diekirch, le 23 septembre 2004, réf. DSO-AV00135, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 26 novembre 2004.

*Pour la société*  
COFINOR S.A.  
Signature  
*Un mandataire*

(095954.3/000/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 novembre 2004.

---

**COMPAGNIE DE L'OURS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 5.844.975,-.**

Siège social: L-2420 Luxembourg, 11, avenue Emile Reuter.  
R. C. Luxembourg B 79.539.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 25 novembre 2004, réf. LSO-AW06174, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

COMPAGNIE DE L'OURS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée  
T. Fleming / C. Schmitz  
*Gérant / Gérant*

(095984.3/045/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 novembre 2004.

---

**BB INVESTISSEMENT S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2420 Luxembourg, 11, avenue Emile Reuter.  
R. C. Luxembourg B 85.965.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 25 novembre 2004, réf. LSO-AW06172, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

BB INVESTISSEMENT S.A., Société Anonyme  
G. Hornick / C. Schmitz  
*Administrateur / Administrateur*

(095983.3/045/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 novembre 2004.

---

**HATFIELD S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.  
R. C. Luxembourg B 59.258.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 26 novembre 2004, réf. LSO-AW06600, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 novembre 2004.

Signatures.

(096293.4/1172/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 novembre 2004.

---

**HATFIELD S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.  
R. C. Luxembourg B 59.258.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 26 novembre 2004, réf. LSO-AW06601, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 novembre 2004.

Signatures.

(096296.3/1172/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 novembre 2004.

---

**FREELAND S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8009 Strassen, 43, route d'Arlon.  
R. C. Luxembourg B 61.408.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 10 novembre 2004, réf. LSO-AW02151, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 octobre 2004.

Pour FREELAND S.A.

W. Bonte

Administrateur

(096299.3/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 novembre 2004.

---

**FREELAND S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8009 Strassen, 43, route d'Arlon.  
R. C. Luxembourg B 61.408.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 10 novembre 2004, réf. LSO-AW02150, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 octobre 2004.

Pour FREELAND S.A.

W. Bonte

Administrateur

(096298.3/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 novembre 2004.

---

**ELETTRA FINANCE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.  
R. C. Luxembourg B 72.125.

Statuts coordonnés suite à une Assemblée Générale Extraordinaire en date du 19 novembre 2004, actée sous le n° 709 par-devant Maître Jacques Delvaux, notaire de résidence à Luxembourg, déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

J. Delvaux.

(095936.3/208/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 novembre 2004.

---

**EUROPEAN CHARTER SERVICES S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.  
R. C. Luxembourg B 67.006.

*Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire tenue extraordinairement le 4 novembre 2004*

Le siège social de la société est transféré au 5, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg.

Luxembourg, le 18 novembre 2004.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 23 novembre 2004, réf. LSO-AW05482. – Reçu 14 euros.

Le Releveur (signé): D. Hartmann.

(096312.3/534/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 novembre 2004.

---

**EUROPEAN CHARTER SERVICES S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1325 Luxembourg, 15, rue de la Chapelle.  
R. C. Luxembourg B 67.006.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 23 novembre 2004, réf. LSO-AW05474, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 novembre 2004.

Signature.

(096311.3/534/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 novembre 2004.

---

**KULM INVESTMENT S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.  
R. C. Luxembourg B 57.438.

*Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire tenue extraordinairement le 27 août 2004*

Est nommé administrateur, son mandat prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2007:

- Monsieur John Seil, licencié en sciences économiques appliquées, demeurant professionnellement au 5, boulevard de la Foire, Luxembourg, en remplacement de Monsieur Edmond Ries.

Luxembourg, le 27 août 2004.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 18 novembre 2004, réf. LSO-AW04295. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(096008.3/534/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 novembre 2004.

---

**KULM INVESTMENT S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.  
R. C. Luxembourg B 57.438.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 18 novembre 2004, réf. LSO-AW04294, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 novembre 2004.

Signature.

(096007.3/534/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 novembre 2004.

---

**AMBICOR S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2210 Luxembourg, 54, boulevard Napoléon I<sup>er</sup>.  
R. C. Luxembourg B 85.906.

Il résulte des délibérations de l'assemblée générale du 27 octobre 2004 que:

A la suite de la démission de M. Christian Vasiliu de sa fonction d'administrateur, le nombre des administrateurs a été réduit de 4 à 3.

Luxembourg, le 28 octobre 2004.

Pour avis sincère et conforme

pour AMBICOR S.A.

MeesPierson INTERTRUST FINANCIAL ENGINEERING S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 22 novembre 2004, réf. LSO-AW05055. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(095909.3/528/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 novembre 2004.

---

**3H INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2210 Luxembourg, 54, boulevard Napoléon I<sup>er</sup>.  
R. C. Luxembourg B 90.250.

Il résulte des délibérations de l'assemblée générale du 27 octobre 2004 que:

A la suite de la démission de M. Christian Vasiliu de sa fonction d'administrateur, le nombre des administrateurs a été réduit de 4 à 3.

Luxembourg, le 28 octobre 2004.

Pour avis sincère et conforme

pour 3H INTERNATIONAL S.A.

MeesPierson INTERTRUST FINANCIAL ENGINEERING S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 22 novembre 2004, réf. LSO-AW05054. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(095914.3/528/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 novembre 2004.

---

**LR CAPITAL LIMITED, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-5365 Münsbach, 5, Parc d'Activité Syrdall.  
R. C. Luxembourg B 76.972.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2003, enregistrés à Luxembourg, le 24 novembre 2004, réf. LSO-AW05787, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 novembre 2004.

LR CAPITAL LIMITED, S.à r.l.

Signature

(095940.3/556/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 novembre 2004.

**SNACK ANKARA II, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-4025 Esch-sur-Alzette, 22, route de Belvaux.  
R. C. Luxembourg B 86.944.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 26 novembre 2004, réf. LSO-AW06611, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(095972.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 novembre 2004.

**WORLDWIDE INVESTORS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.  
R. C. Luxembourg B 24.171.

*Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire tenue extraordinairement le 4 octobre 2004*

Sont nommés administrateurs, leurs mandats prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2006:

- Monsieur John Seil, licencié en sciences économiques appliquées, demeurant professionnellement au 5, boulevard de la Foire, Luxembourg, en remplacement de Monsieur Edmond Ries.
- Monsieur Pierre Lentz, licencié en sciences économiques, demeurant professionnellement au 5, boulevard de la Foire, Luxembourg, en remplacement de Monsieur Claude Schmitz.

Luxembourg, le 4 octobre 2004.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 23 novembre 2004, réf. LSO-AW05403. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(095998.3/534/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 novembre 2004.

**BB INVESTISSEMENT S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2420 Luxembourg, 11, avenue Emile Reuter.  
R. C. Luxembourg B 85.965.

*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue de manière extraordinaire le 8 novembre 2004*

*Quatrième résolution*

L'Assemblée accepte la démission de l'administrateur Monsieur Edmond Ries, expert-comptable, demeurant à Bertrange et lui donne décharge pleine et entière pour l'exercice de son mandat.

L'Assemblée désigne en remplacement de l'administrateur démissionnaire, Monsieur Thierry Fleming, expert comptable, demeurant à Mamer qui achèvera son mandat prenant fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en 2008.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

BB INVESTISSEMENT S.A., Société Anonyme

G. Hornick / C. Schmitz

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 25 novembre 2004, réf. LSO-AW06177. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(096039.3/045/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 novembre 2004.

**FUTURO S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.  
R. C. Luxembourg B 44.611.

*Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire tenue extraordinairement le 23 août 2004*

Est nommé administrateur, son mandat prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2006.

- Monsieur John Seil, licencié en sciences économiques appliquées, demeurant professionnellement au 5, boulevard de la foire, Luxembourg, en remplacement de Monsieur Edmond Ries.

Luxembourg, le 24 août 2004.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 22 novembre 2004, réf. LSO-AW04903. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(096017.3/534/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 novembre 2004.

**FUTURO S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.  
R. C. Luxembourg B 44.611.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 22 novembre 2004, réf. LSO-AW04902, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 novembre 2004.

Signature.

(096015.3/534/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 novembre 2004.

**TECHNIPARTS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1650 Luxembourg, 6, avenue Guillaume.  
R. C. Luxembourg B 57.788.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 19 novembre 2004, réf. LSO-AW04672, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

SOFICODEC, S.à r.l.

Signature

(096024.3/4185/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 novembre 2004.

**BURNTHOR S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.  
R. C. Luxembourg B 30.217.

Le bilan au 31 juillet 2004, enregistré à Luxembourg, le 24 novembre 2004, réf. LSO-AW05772, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 novembre 2004.

LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A.

Director

Signatures

(096051.3/710/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 novembre 2004.

**TERRA PROJECT S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 41, avenue de la Gare.  
R. C. Luxembourg B 51.088.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 24 novembre 2004, réf. LSO-AW05871, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 novembre 2004.

Signature.

(096018.3/263/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 novembre 2004.

**CIRCO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.  
R. C. Luxembourg B 100.328.

Le Conseil de Gérance de CIRCO, S.à r.l. (la «Société»), a décidé comme suit:  
- d'accepter la démission de IXIS CORPORATE & INVESTMENT BANK S.A. (anciennement CDC IXIS CAPITAL MARKETS S.A.), domiciliée au 47, rue d'Austerlitz, F-75648 Paris en tant que Gérant A, et ce avec effet au 18 novembre 2004,

- de donner décharge au gérant pour l'exercice de son mandat jusqu'à ce jour;
- de nommer Dominique Bernier, en qualité de gérant A de la société et ce avec effet au 18 novembre 2004.

Le Conseil de gérance se compose comme suit:

John van Oost: Gérant A  
Dominique Bernier: Gérant A  
Michel van Krimpen: Gérant B  
Herman Boersen: Gérant B

Luxembourg, le 18 novembre 2004.

H. Boersen.

Enregistré à Luxembourg, le 23 novembre 2004, réf. LSO-AW05215. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(096063.3/710/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 novembre 2004.

**NECKEN FINANCE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2220 Luxembourg, 560A, rue de Neudorf.  
R. C. Luxembourg B 102.270.

EXTRAIT

Il résulte de la réunion du Conseil d'Administration tenue au siège social en date du 15 novembre 2004:

Le siège social de la société a été transféré du 50, val Fleuri, Luxembourg au 560A, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 novembre 2004.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 24 novembre 2004, réf. LSO-AW05767. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(096033.3/727/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 novembre 2004.

**REALSTAR HEALTHCARE FINANCIAL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2220 Luxembourg, 560A, rue de Neudorf.  
R. C. Luxembourg B 89.261.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de la réunion du conseil de gérance tenue en date du 22 novembre 2004, que le siège social de la société a été transféré du 50, val fleuri, L-1526 Luxembourg au 560A, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg, avec effet immédiat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 novembre 2004.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 24 novembre 2004, réf. LSO-AW05756. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(096037.3/727/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 novembre 2004.

**FINARTA S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1940 Luxembourg, 174, route de Longwy.  
R. C. Luxembourg B 88.371.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 29 octobre 2004, réf. LSO-AV07523, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 novembre 2004.

Signature.

(096048.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 novembre 2004.

**VINOTRAN S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.  
R. C. Luxembourg B 80.734.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 24 novembre 2004, réf. LSO-AW05774, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 novembre 2004.

LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A.

Signature / Signature

Administrateur-Délégué / -

(096056.3/710/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 novembre 2004.

---

**OYSTER, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-1470 Luxembourg, 69, route d'Esch.  
R. C. Luxembourg B 55.740.

Le bilan au 30 juin 2004, enregistré à Luxembourg, le 24 novembre 2004, réf. LSO-AW05658, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 novembre 2004.

*Pour OYSTER, Société d'Investissement à Capital Variable*

DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG, Société Anonyme

Signatures

(096066.3/1126/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 novembre 2004.

---

**SYMACO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: Bertrange.  
R. C. Luxembourg B 56.523.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 23 novembre 2004, réf. LSO-AW05325, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 novembre 2004.

Signature.

(096065.3/603/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 novembre 2004.

---

**VERMIETUNGSGESELLSCHAFT OBJEKT STRASSEN, Société Anonyme.**

Siège social: L-8010 Strassen, 224, route d'Arlon.  
R. C. Luxembourg B 45.758.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 15 novembre 2004, réf. LSO-AW03232, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 novembre 2004.

ING LUXEMBOURG

Signature

(096087.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 novembre 2004.

---

**ING LION, Société Anonyme.**

Siège social: L-8010 Strassen, 224, route d'Arlon.  
R. C. Luxembourg B 82.504.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 15 novembre 2004, réf. LSO-AW03225, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 novembre 2004.

ING LUXEMBOURG

Signature

(096082.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 novembre 2004.

---

**CEL DATA SERVICES LUXEMBOURG, Société Anonyme.**

Siège social: L-2350 Luxembourg, 1, rue Jean Piret.  
R. C. Luxembourg B 42.541.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 25 novembre 2004, réf. LSO-AW05981, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 novembre 2004.

ING LUXEMBOURG

Signature

(096076.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 novembre 2004.

---

**SOCIETE IMMOBILIERE ING LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1470 Luxembourg, 52, route d'Esch.  
R. C. Luxembourg B 9.139.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 25 novembre 2004, réf. LSO-AW05973, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 novembre 2004.

ING LUXEMBOURG

Signature

(096074.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 novembre 2004.

---

**FIDERLUX S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1940 Luxembourg, 174, route de Longwy.  
R. C. Luxembourg B 88.758.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 29 octobre 2004, réf. LSO-AV07519, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 novembre 2004.

Signature.

(096050.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 novembre 2004.

---

**COACHING INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1611 Luxembourg, 41, avenue de la Gare.  
R. C. Luxembourg B 65.225.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 24 novembre 2004, réf. LSO-AW05672, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 novembre 2004.

Signature

Un mandataire

(096021.3/263/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 novembre 2004.

---

**BREAT S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 84.050.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 16 novembre 2004, réf. LSO-AW03521, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 novembre 2004.

Pour BREAT S.A.

Signature

(096132.3/744/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 novembre 2004.

---

**D.G.O.H. S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: Luxembourg.  
R. C. Luxembourg B 24.220.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 23 novembre 2004, réf. LSO-AW05320, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 novembre 2004.

Signature.

(096064.3/603/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 novembre 2004.

---

**FOREX CAPITAL GROUP, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1220 Luxembourg, 196, rue de Beggen.  
R. C. Luxembourg B 63.862.

*Extrait du procès-verbal de la décision du gérant de la société en date du 8 novembre 2004*

«Le siège social de la société FOREX CAPITAL GROUP, S.à r.l., est transféré au 196, rue de Beggen à L-1220 Luxembourg, et ceci avec effet au 1<sup>er</sup> novembre 2004.»

*Pour la société*

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 25 novembre 2004, réf. LSO-AW06295. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(096149.3/607/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 novembre 2004.

---

**FILBY HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1160 Luxembourg, 22, Grand-rue.  
R. C. Luxembourg B 96.892.

Il résulte d'une décision du Conseil d'Administration tenue en date du 22 novembre 2004, que le siège social de la société est transféré du 291, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg au 22, Grand-rue à L-1160 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 novembre 2004.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 24 novembre 2004, réf. LSO-AW05764. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(096193.3/727/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 novembre 2004.

---

**EUROPEAN MEDIA HOLDINGS S.A.H., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2212 Luxembourg, 6, place de Nancy.  
R. C. Luxembourg B 29.138.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 26 novembre 2004, réf. LSO-AW06398, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Le 29 novembre 2004.

*Pour la société*

FIDUCIAIRE WEBER ET BONTEMPS

Signatures

(096185.3/592/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 novembre 2004.

---

**MUSICAL INVEST S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1611 Luxembourg, 61, avenue de la Gare.  
R. C. Luxembourg B 92.904.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 25 novembre 2004, réf. LSO-AW06315, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 novembre 2004.

Signature.

(096118.3/4214/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 novembre 2004.

---

**BOLDERBERG INVEST S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.  
R. C. Luxembourg B 38.350.

—  
*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 16 novembre 2003*

L'assemblée reconduit le mandat des administrateurs, Madame Joëlle Lietz, Madame Denise Vervaeet et Monsieur Pierre Schill, ainsi que celui du commissaire aux comptes, FIDUCIAIRE GLACIS, S.à r.l., pour une période venant à échéance à l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice 2004.

Luxembourg, le 17 novembre 2004.

*Pour la société*

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 17 novembre 2004, réf. LSO-AW04092. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(096116.3/506/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 novembre 2004.

---

**NPEI LUX S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2320 Luxembourg, 43, boulevard de la Pétrusse.  
R. C. Luxembourg B 103.855.

—  
*Extraits des résolutions prises par le Conseil d'Administration tenu au siège social le 28 octobre 2004*

Monsieur Jean-François Helfer, administrateur, avec adresse professionnelle à 5-7, rue de Montessuy, F-75007 Paris, a été élu Président du Conseil d'Administration.

Luxembourg, le 24 novembre 2004.

*Pour extrait conforme*

NPEI LUX S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 25 novembre 2004, réf. LSO-AW06245. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(096137.3/000/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 novembre 2004.

---

**E. A. SCHAACK, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-8077 Bertrange, 85, rue de Luxembourg.  
R. C. Luxembourg B 27.115.

—  
Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 29 novembre 2004, réf. LSO-AW06406, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 novembre 2004.

*Pour la société*

FIDUCIAIRE WEBER ET BONTEMPS

Signatures

(096179.3/592/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 novembre 2004.

---